

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

## Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 12.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 5 centims.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 23 MARS 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

### SOMMAIRE

Le pont Royal-Albert.—La Protection.—Nos gravures : Le prince de Galles dans la Vallée de Cachemire ; Le prince aux courses de Guindy ; Le bal costumé de Son Excellence.—Mémorial nécrologique : M. Narcisse-Henri-Louis-Napoléon-Faucher de Saint-Maurice.—Le Parlement fédéral.—Nouvelles générales : Canada, Europe et Etats-Unis.—Vingt mille lieues sous les mers (suite).—Hygiène pratique.—Variétés.—Poésie : Sonnet à la mémoire de Horace Millville-Dechesne.—Bibliographie.—Un Héritage Perdu.—Plaisanteries.—Poésie : Octave Crémazie.—Le Brandon de Discorde, ou le Massacre de Lachine (suite).—De la Coquette.—Le Jeu de Dames.—Prix du marché de détail à Montréal.

GRAVURES :—Voyage du prince de Galles aux Indes : Arrivée de Son Altesse Royale à Jummoo, dans la vallée de Cachemire ; les Courses de Guindy.—Bal costumé donné par le Gouverneur-Général à Ottawa.

### LE PONT ROYAL-ALBERT

La demande d'incorporation de la compagnie qui se propose de construire ce pont doit être prochainement présentée aux chambres, et discutée dans les comités de la Législature fédérale. C'est dans le but de permettre aux partisans comme aux détracteurs de ce projet, d'exprimer leurs opinions et de les formuler en adresse au gouvernement, que le Maire de Montréal, à la demande d'un nombre de citoyens, convoqua l'assemblée qui eut lieu mercredi soir, 15 courant, à la salle Bonsecours. Son Honneur le Maire occupa le fauteuil d'abord, mais souffrant d'un fort rhume, céda bientôt sa place à l'échevin David. Parmi la nombreuse assistance se trouvaient plusieurs de nos concitoyens les plus distingués. L'hon. John Young fit le récit historique du projet et annonça que tandis que, l'an dernier, tous les commissaires du Havre étaient opposés à la construction du pont, quatre d'entre eux y étaient maintenant favorables, quoique les autres cinq n'étaient pas encore convaincus. Il donna lecture de la pétition, et fit motion, secondé par l'échevin David, qu'elle soit transmise à la Législature avec la recommandation de l'assemblée.

M. l'échevin David appuya la résolution et fit un éloquent discours, déclarant cette entreprise absolument nécessaire à la prospérité future de Montréal.

M. Louis Beaubien, M. Robillard, M. A. P. McDonald et M. Charles Thibeau prirent ensuite la parole, tous dans le même sens, soutenant le projet de toutes leurs forces, et faisant de grands éloges de M. Legge, l'ingénieur du pont.

La résolution fut adoptée à l'unanimité, le plus grand enthousiasme régnant dans l'assemblée.

Voici le texte de la pétition :

### PÉTITION

Présentée au Parlement Fédéral à l'effet d'obtenir un acte d'incorporation pour la construction du Pont Royal-Albert.

### La Pétition des Soussignés

#### EXPOSE RESPECTUEUX :

Que lorsque les chemins de fer de la Rive Sud du fleuve St. Laurent, allant à Portland, Boston et New-York, étaient en voie de construction, et lorsque fut conçu le projet d'établir des chemins de fer de Montréal à Kingston, Toronto et Hamilton, communiquant avec les lacs de l'intérieur, il devint nécessaire d'établir une communication à travers le St. Laurent au moyen d'un pont, et le pont Victoria fut en conséquence construit.

Qu'un chemin de fer allant de Québec à Montréal, et un autre allant de Montréal à la Baie Georgienne, en passant par la vallée de l'Outaouais, sont maintenant en voie de construction et seront terminés sous peu. Cette dernière voie ferrée sera en définitive prolongée jusqu'au Sault Ste. Marie, où un pont mettra en rapport le commerce considérable des Etats du Nord-Ouest, tels que le Michigan, le Minnesota, le Wisconsin, etc., avec celui du territoire de la Puissance situé à l'Ouest du lac Supérieur.

Que tandis que le pont Victoria est nécessaire pour le commerce de la vallée du St. Laurent, il ne peut pas être utilisé avec économie pour les chemins de fer venant de Québec ou de la vallée de l'Outaouais à raison du niveau plus élevé et de la route plus longue, résultant du tracé au nord de la montagne de Montréal.

Que la distance du Sault Sainte-Marie au pont de Montréal, par la voie de l'Outaouais, est d'environ 450 milles de moins que par la route actuelle, durant la saison de navigation, et que cette voie ferait ouvrir une route allant à Portland, Boston et New-York, en hiver et en été, plus courte que toute autre.

Qu'indépendamment des minéraux et des autres produits venant de l'Ouest et allant de l'Est à l'Ouest, ce chemin de fer transporterait à Montréal des quantités considérables de bois destinées à l'Europe ou aux grands marchés des Etats de l'Est, et venant de la vallée de l'Outaouais, du St. Maurice et d'autres rivières situées sur la rive nord entre Montréal et Québec.

Qu'il est donc devenu absolument nécessaire, dans les intérêts du Canada, qu'il y ait un autre pont sur le Saint-Laurent pour desservir le commerce en question, de manière à former une communication non interrompue et sans transbordement avec les chemins de fer de la rive sud qui se relient à ceux des Etats-Unis.

Que ce pont ne devrait pas être construit au niveau du Saint-Laurent, et muni d'un pont tournant, mais qu'il devrait être assez élevé pour permettre aux steamers et autres navires d'y passer librement.

Que les soussignés sont d'avis qu'un pareil pont peut être construit d'une rive à l'autre du Saint-Laurent sur l'île Sainte-Hélène ou auprès — ce qui permettrait d'avoir accès à cette île en toute saison de l'année, de même qu'à la rive sud, non-seulement par chemin de fer, mais aussi par un passage pratique pour les voitures et les piétons, qui le traverseraient en tout temps.

Que vos pétitionnaires désirent être constitués en corporation, avec tels autres qui s'associeront à eux, sous le nom de "Compagnie du Pont Royal-Albert," avec pouvoir et autorité de construire un pont qui desservira amplement et suffisamment le trafic du chemin de fer, et qui pourra aussi servir aux chars urbains, traînés soit par des chevaux, soit par de petites locomotives, ainsi qu'à la circulation ordinaire des voitures et des piétons.

C'est pourquoi vos pétitionnaires prient votre honorable chambre de vouloir bien passer un acte pour les incorporer, avec telles autres personnes qui s'associeront à eux, sous le nom de "Compagnie du Pont Royal-Albert," dans le but de construire le pont ci-dessus mentionné.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

S. J. Anderson,	John Pratt,
P. P. & O. RR.	R. Jas. Reekie,
W. Brigham,	John Young,
P. L. V. RR.	John Rankin,
D. D. Mead,	Samuel Waddell,
A. B. Jewett,	David Stark,
Adolphe Roy,	W. Shanley,
Louis Beaubien,	John Foster,
Charles Legge,	Wm. B. Lambe,
J. Cassie Hatton,	J. Worthington,
N. A. Smith,	Godf. Lavolette,
Horace Fairbanks,	D. MacDonald,
John Glass,	G. L. Marler.

Montréal, février 1876.

Malgré l'enthousiasme et l'unanimité de l'assemblée du 15, il ne faut pas oublier que le pont Royal-Albert a ses ennemis, et que la pétition ci-dessus rencontrera une vive opposition.

Toute l'influence du Grand-Tronc sera employée pour entraver le projet. Ce pont, s'il faut en croire les officiers de cette compagnie, enlèvera du trafic au pont Victoria, et permettra au chemin de fer "Montréal, Ottawa et Occidental" de transmettre aux Etats-Unis, par des lignes rivales, les produits de l'Ouest et du Nord qui devraient passer par le Grand-Tronc. Ces messieurs oublient que dans dix ans, le pont Victoria suffira à peine au trafic légitime de leur immense voie ferrée, et que le commerce nouveau créé par les nouveaux chemins de fer, et alimenté par l'accroissement et le progrès du pays, demandera un

débouché que le Grand-Tronc, et surtout le pont Victoria, ne pourra lui fournir.

La compagnie de la ligne de vapeurs "Allan," du moins en partie, s'y oppose, parce qu'elle s'imagine, d'abord, que les piliers du pont rendront la navigation plus difficile, que leurs propriétés près du canal perdront de la valeur, et que le pont aura une tendance à faire reculer vers Hochelaga le port et le commerce de Montréal. Ces idées prévalent aussi dans le conseil du bureau de commerce, et parmi quelques membres de la commission du havre.

L'objection la plus formidable au pont est celle que les ennemis du projet tirent de la position des piliers dans le lit du fleuve, et du rétrécissement opéré dans le chenal.

Il suffit cependant d'examiner les plans et de raisonner un peu pour se convaincre que cette objection est mal fondée.

"Les piliers, disent ces messieurs, ne laissent qu'un chenal de 500 pieds, et augmenteront la vitesse du courant. Ils seront par conséquent un grand obstacle à la navigation."

Mais, l'on peut répondre, les piliers seront bâtis dans le sens du courant, et les vaisseaux descendant ce courant n'auront aucune difficulté à se diriger dans le milieu de ce large espace de 500 pieds, pas plus que n'en éprouvent les grands steamers des lacs à passer dans les 360 pieds de l'arche centrale du pont Victoria. De plus, le refoulement de l'eau sur le couple-lames des piliers détermine un fort courant vers le centre de l'espace, qui, étant plus bas et plus rapide que le long des piliers, attire naturellement le vaisseau qui descend et l'empêche de se jeter sur la maçonnerie du pont. Quant aux vaisseaux qui remontent le fleuve, il est constaté que le courant ne sera pas plus rapide sous le pont qu'il ne l'est actuellement vis-à-vis l'île Ronde, et, par conséquent, les vaisseaux qui passent ce dernier endroit passeront également sous le pont. Les arches latérales de 300 pieds suffiront amplement aux steamers, barges et bateaux de toute sorte, laissant la grande arche libre pour les grands vapeurs et voiliers océaniques.

Nous espérons que toutes les objections que l'on peut amener contre ce superbe projet seront discutées de sang-froid, et que si l'on en trouve une seule insurmontable, la science des ingénieurs permettra de modifier le plan du pont de manière à concilier les intérêts du havre et du commerce de Montréal avec ceux des voies ferrées et du pont Royal-Albert, même au prix d'une augmentation dans le coût de l'entreprise.

G. E. D.

### LA PROTECTION

Nous reproduisons de *L'Opinion Publique* du 6 mars 1873 le compte-rendu d'une assemblée tenue à Ste. Scholastique, le 23 février de la même année, dans laquelle au-delà de 150 cultivateurs, électeurs, affirmaient leurs idées au sujet de la protection, et la demandaient et pour l'industrie et pour l'agriculture. Leur requête est si bien motivée, et correspond tellement au mouvement qui a récemment agité le pays, que nous croyons devoir y attirer tout spécialement l'attention de nos lecteurs. Elle offre une réponse assez énergique à ceux qui craignent que la protec-

tion des manufactures ne soit l'oppression de l'agriculture.

A une assemblée d'électeurs et autres de la paroisse de Ste. Scholastique, tenue dimanche, le 23 février courant, à laquelle sont présents : Le Révd. Messire S. Tassé, curé de cette paroisse ; W. Provost, écrivain, membre du parlement fédéral ; L. C. Leduc, écrivain, maire du village de Ste. Scholastique ; Ed. Lafond, écrivain, maire de la paroisse de Ste. Scholastique, et MM. Frs. Desvoysaux, H. Vermet, Ant. Champeau, Isid. Hamelin, Jean-Bte. Sanche, Dr. H. Lémery, P. Perrin, Jos. Langlois, Michel Campeau, Ls. Rodrigue, Chs. Fortier, Jos. Graton, Jos. Vermet, J.-Bte. Lalonde, Jos. Danis, Jme. Graton, Ot. Bertrand, Oct. Cyr, Jme. Desjardins et environ 150 autres cultivateurs, tous électeurs.

Sur proposition du Révd. Messire Tassé, secondé par V. Valois, W. Prévost, écrivain, est nommé à l'unanimité président de cette assemblée.

Sur proposition de H. Lémery, écrivain, M. D., secondé par M. Campeau, P. Perrin, junr., est prié d'agir comme secrétaire.

Sur l'invitation de M. le président, le Révd. Messire Tassé prend la parole pour expliquer le but de l'assemblée, qui est de signer une requête à la législature fédérale demandant l'établissement d'un tarif protecteur pour les produits agricoles et manufacturés du pays.

Après un éloquent plaidoyer de ce monsieur en faveur de ce point, Wilfrid Prévost, écrivain, parle dans le même sens, d'une manière très-énergique et très-éloquente.

Sur proposition de H. Lémery, écrivain, M. D., secondé par Ed. Lafond, maire de la paroisse de Ste. Scholastique, il est résolu unanimement que la requête suivante contient et exprime les vœux des électeurs de cette paroisse, savoir :

*Aux honorables Membres de la Chambre des Communes du Canada, réunis en parlement à Ottawa.*

QU'IL PLAISE A VOTRE HONORABLE CHAMBRE :

L'humble requête des curés, maires et citoyens de la paroisse et du village de Ste. Scholastique, dans le comté des Deux-Montagnes, expose respectueusement à votre Honorable Chambre,

Que la classe agricole, qui forme l'immense majorité, sinon la presque totalité de la population des comtés ruraux de la Province de Québec, est en souffrance ;

Que l'agriculture subit depuis quelques années une crise croissante ;

Que le prix de la main-d'œuvre augmente tous les ans tandis que celui des produits agricoles diminue ; que cette année surtout les grains, les légumes, les viandes et le beurre sont à un prix tout à fait disproportionné avec les gages des employés des fermes ;

Que par cette dépression de l'agriculture plusieurs cultivateurs se découragent et quittent les campagnes pour aller aux villes ou aux Etats-Unis ;

Que l'agriculture même améliorante est entravée par cette disproportion entre les prix de revient et de vente des produits agricoles ;

Que la cause de cette crise de la culture des terres, est que le marché canadien déjà assez restreint est encombré par les produits venant de l'Ouest américain, où le climat et le sol donnent une production plus abondante et partant plus rémunérative que la Province de Québec ;

Que pour empêcher cette concurrence ruineuse pour nous, des droits devraient être imposés sur les grains, légumes et animaux venant de l'étranger ;

Qu'aucun de nos produits agricoles ne devrait être imposé, et qu'en conséquence le droit sur le tabac canadien devrait être rappelé ;

Que notre marché pourrait être rapidement agrandi par l'établissement et le développement de manufactures indigènes, surtout de celles dont les matières premières sont fournies par notre sol ; et qu'en conséquence des droits nouveaux ou plus forts devraient frapper les produits manufacturés venant de l'étranger et des îles britanniques ;

Qu'aucune théorie financière ne devrait prévaloir sur la nécessité de protéger la masse de notre population ;

Que les prix convenablement élevés des produits agricoles et manufacturés indigènes permettraient de rétribuer aisément la main-d'œuvre, et de retenir ainsi notre population sur notre sol ;

Que dans l'état de choses actuel, vouloir contrebalancer l'émigration par l'immigration, c'est vouloir une anomalie et une impossibilité

conomique; c'est vouloir emplir le tonneau des Danaïdes;

Que favoriser le commerce au détriment de l'agriculture, c'est ruiner le tout pour enrichir la partie;

Que toutefois le commerce ne saurait être détruit par les droits que nous réclamons, et que le transit des produits étrangers par nos canaux et nos grandes voies de communication pourrait être toujours conservé; c'est pourquoi vos pétitionnaires demandent l'imposition de droits nouveaux ou plus forts sur les produits agricoles et manufacturés étrangers, et l'exemption de droits aussi élevés sur les mêmes produits indigènes;

Et ils ne cessent de prier.  
Il fut ensuite unanimement résolu que cette requête soit publiée dans les journaux français de la province, avec invitation aux autres paroisses d'en signer de semblables dans des assemblées publiques et de les envoyer aux trois branches de la Législature fédérale.

Après quoi des remerciements furent votés à M. le curé et au président pour les explications par eux données à l'assemblée.

P. PERRIN, JR.,  
Secrétaire.

Ste. Scholastique, 23 février 1873.

NOS GRAVURES

**Le Prince de Galles dans la Vallée de Cachemire.**—C'est le 20 janvier que Son Altesse Royale passait la frontière de l'Inde Anglaise, et faisait son entrée dans l'Etat de Jummoo, qui fait partie des domaines du Maharajah de Cachemire. Une députation de chefs attendait le Prince, dont la voiture était escortée par une troupe de lanciers. Des relais de chevaux frais attendaient l'illustre voyageur à chaque intervalle de six milles; le chemin à parcourir mesurant trente milles. A sept milles de Jummoo, que l'on voyait au pied d'une rangée de montagnes couronnées de neige, le Maharajah et les Sirdars rencontrèrent le Prince et lui souhaitèrent la bienvenue. Les voitures firent halte sur les bords de la rivière qui coule dans la vallée de Cachemire, et le Prince, montant avec le Maharajah sur un éléphant, traversa ainsi le fleuve. La scène était superbe. La rivière était couverte de bateaux montés de rameurs en jaune et en rouge; des nageurs flottaient çà et là, sur des peaux de porc cousues et gonflées. Un pont de bateaux reliait les deux rives. D'un côté du fleuve, le rivage était couvert d'un vaste nombre d'éléphants, somptueusement décorés et enharnachés d'or et d'argent. Sur l'autre rive se tenait la cavalerie, dont les armures étincelaient au soleil couchant. La procession, depuis la rivière jusqu'au camp, passa pour deux milles par des rues et des chemins bordés, de chaque côté, par l'armée du Maharajah. Il y eut des illuminations, des feux d'artifice, des revues, des danses de Lamas, et le prince reçut de nombreuses marques du plaisir que ressentait le Maharajah d'être honoré de la visite du fils aîné de la reine d'Angleterre; entre autres, un sabre magnifique, couvert de pierres précieuses et dont la valeur est estimée à £10,000 sterling.

**Le Prince aux Courses de Guindy.**—Guindy est le nom d'un parc, près de Madras, où se tiennent des courses comme à Derby ou à Longchamps. Son Altesse Royale, qui est amateur de chevaux, eut l'occasion de voir d'excellents coursiers à Madras. La société, dans cette ville, est tout à fait européenne, et, par conséquent, l'on y trouve les amusements et les habitudes de l'Europe.

**Le Bal Costumé de Son Excellence.**—Nous avons cru devoir donner à nos lecteurs une idée de l'apparence que présentait la salle de bal à Rideau-Hall, le soir du 23 février. L'immense chambre était éclairée, non-seulement par les gazeliers, mais encore par des centaines de bougies de cire blanche, artistement groupées sur les murs. Les costumes étaient de tous les âges et de tous les pays. Son Excellence et Lady Dufferin représentaient le roi Jacques d'Ecosse et sa reine; leurs enfants et les autres membres de la famille remplissaient les rôles des enfants et des courtisans du roi. Leurs costumes étaient simples et riches à la fois. Nous n'avons l'espace ni pour donner la liste des costumes, ni pour entrer dans le détail de la procession, des danses, du souper, etc.,

suffise de dire que jamais bal si brillant ne fut donné en Canada, tant par le nombre des invités que par la richesse et la variété des toilettes. G. E. D.

MÉMORIAL NECROLOGIQUE

Nous apprenons avec chagrin la mort de M. Narcisse-Henri-Louis-Napoléon Faucher de Saint-Maurice, arrivé à Québec le douze de ce mois. Né au manoir-seigneurial de Beaumont, le 28 juillet 1855, il a été ravi à l'affection de sa famille au milieu de sa vingtième année, après avoir subi toutes les angoisses et les tortures de la phthisie pulmonaire qui le consumait depuis plusieurs mois. L'un des meilleurs élèves de rhétorique au petit-séminaire de Québec, cet infortuné jeune homme promettait de faire honneur au pays, et de s'illustrer dans le domaine des lettres où son frère aîné, bien connu de nos lecteurs, occupe une si belle place. On nous dit qu'il laisse quelques pages charmantes qui, si elles voient jamais le jour, feront déplorer sa mort prématurée.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

La séance de lundi, 13 courant, fut entièrement occupée par des questions adressées au gouvernement sur toute espèce de sujet: bris-lames, phares, chemins de fer, officiers de marine, estacades, etc.

Mardi, plusieurs bills publics et privés furent soit présentés, soit lus une deuxième fois. On reprit ensuite les débats sur la motion de M. Cartwright pour que la Chambre se forme en comité des subsides, et l'amendement à cette motion proposé par Sir John A. Macdonald. Plusieurs membres parlèrent, chacun se croyant obligé d'exprimer, au sujet du tarif, une opinion quelconque, et la Chambre s'ajourna à 12.25 a.m., le 15 mars.

Avant l'ouverture des débats, mercredi, M. Taschereau souleva une question à propos de l'éligibilité de M. J. B. Daoust, le membre du comté des Deux-Montagnes, récemment élu par acclamation; demandant que l'affaire soit soumise au comité des privilèges et élections. Une discussion animée s'ensuivit entre MM. Masson, Laurier, Palmer, Holton, etc. Il en ressortit que le jugement de la cour incriminant M. Daoust avait été, plus tard, renversé, et que l'accusation dès lors tombait d'elle-même. La question ne fut pas décidée, mais fut remise au lendemain.

L'amendement de Sir John A. Macdonald revint alors sur le tapis. Après des discours qui n'offrirent guère d'arguments nouveaux, le vote fut pris à 2h. 30 a.m., jeudi, avec le résultat suivant:

Pour:—MM. Baby, Bernier, Blanchet, Bowell, Bunter, Cameron, Cardwell, Caron, Cimon, Colby, Costigan, Currier, Cuthbert, Daoust, DeCosmos, Desjardins, Devlin, Dewdney, Donohue, Dugas, Farrow, Ferguson, Flesher, Fraser, Gaudet, Gill, Haggart, Harwood, Hurteau, Irving, Jones (Leeds), Kirkpatrick, Langevin, Lanthier, Little, MacDonald (Cornwall), Macdonald (Cape Breton), McDougall (Trois-Rivières), McKay (Colchester), MacMullan, McCallum, McGreevy, Masson, Mitchell, Monteith, Montplaisir, Mousseau, Morris, Orton, Ouimet, Palmer, Pinsonneault, Platt, Plumb, Pope, Robinson, Robitaille, Rochester, Rouleau, Schultz, Short, Stephenson, Thompson (Cariboo), Tupper, Wallace (Norfolk), White (Hastings), White (Regifrew), Wood, Workman, Wright (Ottawa), Wright (Pontiac).—Total: 70.

Contre:—MM. Appleby, Archibald, Aymer, Bain, Barthe, Bédard, Bertram, Biggar, Blackburn, Blake, Borden, Barron, Bourassa, Bowman, Boyer, Bruneau, Buell, Burk, Burpee (St. Jean), Burpee (Sumbury), Cameron (Ontario), Carmichael, Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Cheval, Christie, Church, Coffin, Cook, Coupal, Cunningham, Davies, Dawson, Delorme, De St. Georges, DeVeber, Dymond, Perries, Fiast, Fleming, Flynn, Forbes, Fichette, Galbraith, Gibson, Gillies, Gillmore, Gordon, Goudre, Greenway, Hagar, Hall, Higinbotham, Horton, Huntington, Jones (Halifax), Kerr, Killam, Kirk, Laird, Lajoie, Landerken, Langlois, Laurier, MacDonnell (Inverness), MacDougall (Elgin), MacDougall (Renfrew), MacKay (Cap Breton), MacKenzie, McAuley, McGreggor, McIntyre, McIsaac, McLeod, McNab, Météaffe, Mills, Moffat, Oliver, Paterson, Pelletier, Penny, Pettes, Pichard, Pouliot, Power, Poyer, Ray, Richard, Roscoe, Ross (Durham), Ross (Middlesex), Ryan, Rymal, Scatcherd, Sevier, Shibley, Sinclair, Skinner, Smith (Peel), Smith (Selkirk), Smith (West-Moreland), Snider, Stirton, St. Jean, Taschereau, Thompson (Haldimand), Thompson (Welland), Tremorne, Trow, Vail, Yeo et Young.—Total: 116.

Ce vote s'analyse comme suit:

	Opposition.	Ministériels.
Ontario.....	28	52
Québec.....	31	26
Nouvelle-Ecosse.....	3	16
Nouveau-Brunswick.....	3	12
Ile du Prince-Edouard.....	0	6
Manitoba.....	1	2
Colombie Anglaise.....	4	2

Le 15, M. Taschereau présenta de nouveau sa motion relativement à M. J. B. Daoust. Et ce député fit à la Chambre une déclaration, relatant les diverses circonstances des procès qu'il avait subis. Il attira aussi l'attention de la Chambre sur le fait qu'il avait déjà siégé pendant quatre ans comme député, sans jamais être inquiété par qui que ce soit. M. Masson et M. Mousseau s'opposèrent à la motion, et après quelque discussion, la question fut référée au comité des privilèges et élections.

La Chambre se forma ensuite en comité de subsides et passa plusieurs items des dépenses publiques.

L'hon. M. Mackenzie fait connaître, dans la séance du 17, l'état pitoyable des colons de Manitoba par suite des ravages causés par les sauterelles, et propose que la Chambre autorise le gouvernement à dépenser \$25,000, à part des \$90,000 déjà octroyés, pour leur venir en aide. Le lieutenant-gouverneur et Mgr. Taché font un tableau affligeant de la misère des colons, et le

premier ministre espère que la Chambre soutiendra sa proposition à l'unanimité.

L'hon. M. Tupper promet à cette mesure l'appui de toute la Chambre.

Le premier ministre nie catégoriquement que l'on eût offert au député de Terrebonne un portefeuille, comme l'affirmait, il y a quelques jours, le membre de Bagot.

A la séance du soir, plusieurs bills furent lus une troisième fois. Un nombre d'items des estimés furent également passés; celui relatif aux pensions des vétérans de 1812 souleva une discussion; quelques membres ne trouvant pas la somme assez élevée, d'autres voulant qu'on la paie aux veuves ou orphelins de ceux qui étaient morts avant de la recevoir.

La Chambre ne s'ajourna qu'à 3h. 30, samedi matin.

NOUVELLES GÉNÉRALES

CANADA

Ste. Scholastique, 13.—Les Indiens ont recommencé à prendre du bois sur la propriété du Séminaire, à Oka. Un indien nommé Beauvais a été arrêté et condamné à cinq piastres d'amende ou un mois de prison.

Un autre indien nommé Beauvais, frère du premier, contre qui deux warrants étaient émanés et qui n'avait jamais pu être trouvé, a été arrêté samedi, pour avoir brisé une fenêtre et avoir aussi pris du bois, il y a quelques mois.

Après son arrestation, et lorsque les constables Fauteux et Lefebvre furent partis pour conduire leur prisonnier à Ste. Scholastique, les indiens s'ameutèrent et se portèrent à des actes de violence. Un Canadien du nom de Mallet avec sa femme furent battus cruellement.

Douze d'entre ces sauvages doivent être arrêtés demain. Aujourd'hui, lors de la comparution de Louis Bauvais devant le magistrat de Montigny, plusieurs étrangers de Montréal, au nombre desquels figurait un représentant du *Witness*, venu spécialement pour la circonstance, étaient présents et paraissaient être les protecteurs des sauvages. L'un d'eux, un M. Mathewson, épiciier, de Montréal, apostropha Son Honneur à plusieurs reprises. Tous paraissaient hostiles au Séminaire et aux administrateurs de la justice ici. Le prisonnier donna caution pour subir son procès le vingt-quatre mars courant.

Hamilton, Ont., 14.—Michael M'Connell, le meurtrier de feu Nelson Mills, a été pendu ce matin à 8 heures.

Ottawa, 15.—M. G. B. Fellows, maire d'Ottawa, est mort subitement hier au soir. Les Drs. Hill, Grant et Wright furent immédiatement prévenus, mais lorsqu'ils arrivèrent il avait rendu le dernier soupir. M. Fellows souffrait depuis quelque temps et l'on pense que les soucis de la contestation de son élection ont hâté sa fin.

—Voici la liste des commissaires du port de Québec, dont la nomination était attendue depuis si longtemps:

Hon. P. J. O. Chauveau, président; M. Shehyn, M. P. P.; Hon. Isidore Thibeau, M. P. P.; M. E. W. Sewell, et M. Alex. W. Woods.

Ottawa, 16.—Le comité des comptes publics s'est réuni ce matin, mais rien d'important n'y a été fait.

Dans le comité sur la crise financière, M. Boivin a dit que si on enlevait le droit sur la matière brute employée par les fabricants de chaussures, tout ce qu'ils demanderaient serait un tarif de 15 par cent. Il emploie 150 personnes et fabrique annuellement pour \$100,000. Cette branche d'industrie donne à Montréal de l'emploi à 8,000 hommes, 5,000 femmes et à environ 1,000 enfants. Les produits qui y sont manufacturés chaque année dans cette ligne sont à peu près de dix millions de piastres. Il ne s'est pas inquiété de la compétition américaine, parce que la quantité de chaussures importées des États-Unis était minime. C'est un abus que de faire payer aux manufacturiers de 15 à 17½ par cent sur les matériaux qui entrent dans la confection des chaussures.

Québec, 17.—M. W. G. Sheppard, inspecteur des postes pour ce district, doit envoyer à l'exposition de Philadelphie le plus ancien exemplaire de la bible qui existe dans l'Amérique du Nord. Depuis trois cent vingt-et-un ans il est transmis de père en fils dans sa famille. Malgré son antiquité, ce volume est parfaitement conservé. La caisse qui le renferme, et qui aura la forme d'un livre, sera faite avec du bois ayant servi aux anciennes fortifications de la ville.

Québec, 18.—Les contribuables ont été appelés à voter, lundi et les cinq jours suivants de cette semaine, sur le règlement de la corporation pour venir en aide au chemin de fer du lac St. Jean. Si la majorité se fit prononcée contre le règlement, la charte de la Compagnie et le subside de trois quarts de million qu'elle a obtenu du gouvernement eussent expiré cette année, et toute chance de construire ce grand artère commercial eût été perdue à jamais pour la population québécoise. Mais, heureusement, le vote a été favorable, le règlement étant adopté par une majorité des trois quarts. La première section sera donc bâtie et un quart du chemin du lac St. Jean complété sans délai.

EUROPE—ÉTATS-UNIS

Bombay, 11 mars.—Le *Seraphis* ayant à son bord le prince de Galles et sa suite, est parti pour l'Angleterre. On croit que l'héritier présomptif de la Couronne arrivera à Portsmouth vers le 20 d'avril, après s'être arrêté à Malte où l'attend une série de fêtes, et aussi à Lisbonne.

Berlin, 11.—Un éboulement causé par les dernières pluies, a eu lieu la nuit passée à Conti, petite ville située sur les bords du Rhin, dans l'Allemagne du Nord. Huit maisons ont été ensevelies dans les décombres, et 26 personnes ont péri.

New-York, 12.—Une dépêche de Londres au *Herald* dit que le nouveau titre de la reine Victoria sera proclamé d'une manière officielle dans tout l'empire simultanément. On affirme que cette proclamation sera suivie de la libération des prisonniers fédéraux.

Nouvelle-Orléans, 12.—Vers trois heures du matin, pendant la tempête, le *Majestic*, prenant un chargement pour Liverpool, a été frappé par la foudre. La cargaison prit feu et a souffert pour environ \$50,000 de dommages.

Paris, 12.—La Porte est actuellement à contracter un nouvel emprunt au taux exorbitant de 13 pour cent.

Le besoin immédiat d'argent où se trouve le Sultan est pour payer les arriérés dus à ses soldats occupés à présent sans succès à essayer de massacrer les chrétiens.

New-York, 13.—Le cardinal McCloskey est gravement malade, il souffre d'une débilité générale. Les fatigues qu'il a éprouvées durant son voyage à Rome, et les devoirs nombreux de son ministère ont beaucoup affecté sa santé, et hier il n'a pu se rendre à la cathédrale.

Londres, 13.—Un vaisseau égyptien en traversant le canal de Suez, a fait explosion, la chaudière ayant crevé, et 24 hommes ont péri.

Londres, 15.—Cette nuit, dans la Chambre des Communes, le marquis de Hartington a donné avis d'une motion protestant contre l'adoption par la reine du titre "d'Impératrice." L'opposition a résolu de faire une attaque très-vive contre le ministère sur ce sujet.

Londres, 15.—Une dépêche de Berlin dit qu'une lettre de Peko Sahlonitch, qui commandait les insurgés à la bataille de Muratovizza, affirme qu'un corps de 1,550 insurgés à attaqué 3,200 Turcs. Sept cents de ces derniers seulement sont revenus à Gatschko, et huit cents d'entre eux ont été tués et les autres noyés ou dispersés. Les insurgés se sont emparés de 175 carabines et de 4 canons rayés.

Paris, 15.—La Seine monte toujours et elle a dépassé le niveau qu'elle avait atteint en 1872. Le pont des Invalides, qui relie le quai de Billy et le quai de Guy, est menacé de destruction, et les autorités l'ont interdit à la circulation.

Londres, 16.—Le marquis de Hartington a présenté sa motion contre le titre d'Impératrice de l'Inde à conférer à la reine Victoria. Après un débat animé qui a duré sept heures, la motion a été rejetée, et le vote pour que la Chambre se forme en comité sur le bill a été de 305 contre 200.

Paris, 16.—Les souffrances causées par les inondations sont très-grandes.

Le maréchal de MacMahon et sa femme ont séparément visité les quartiers les plus affligés, et distribué des secours.

Madame de MacMahon a envoyé au préfet de la Seine 5,000 francs pour le soulagement des malheureux, et des contributions publiques se souscrivent pour le même objet.

Toutes les grandes rivières entre Paris et la frontière française de l'Est ont franchi leurs rives et se répandent dans la campagne l'espace de plusieurs milles.

En Belgique, l'ouragan a été terrible, ainsi qu'en Allemagne, et généralement sur le continent. Les télégraphes ont souffert dans une proportion sans précédent jusqu'ici.

Springfield, Ill., 17.—"L'Opéra House," la propriété de M. Jacob Bunn, a été ce matin la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à \$130,000; il n'y a pas d'assurance. Les marchands occupant le rez-de-chaussée ont perdu une partie de leurs assurances.

La Havane, 17.—Le yacht *Ostavia* a été capturé en vue de l'Ile Coelabra, près de Porto Rico, par la canonnière espagnole *Herman Cortez*, et conduit à Porto Rico. On croit qu'il a été nolisé par Quesada, qui est parti de New-York le 1er mars. Son chargement se composait de 243 barils de poudre, 48 caisses de cartouches, 12 caisses de balles, 1,000 fusils, 150 carabines et 2 pièces d'artillerie.

Londres, 18, 6 A. M.—Une dépêche spéciale de Paris au *Daily Telegraph* annonce qu'une arche du pont du chemin de fer, jeté sur la rivière Il, un des affluents du Rhin, près de Lutterbach, s'est écroulée, à cause de la hauteur des eaux, sous le poids d'un train de voyageurs allant de Mulhouse à Strasbourg. Les wagons furent précipités les uns sur les autres et bientôt mis en pièces. Personne n'a pu être sauvé. Jusqu'à présent on a retrouvé trente cadavres.

—A propos de la mort du Père Garnier, supérieur de la Grande Chartreuse, Bachaumont raconte dans le *Constitutionnel* comment une bouteille de la célèbre liqueur du même nom causa la mort du dernier empereur de la Chine:

"La liqueur du feu P. Garnier, verte, jaune ou blanche, fut apportée à Pékin par un chirurgien de la marine anglaise, qui en offrit une caisse à l'un des grands mandarins de la cour de Chine.

"Notre dignitaire s'empressa d'offrir à l'empereur une partie du cadeau qu'il avait reçu. Le fils du ciel goûta la liqueur et fut si enchanté qu'il y revint au point de se donner une inflammation d'entrailles—maladie que les médecins chinois n'essayèrent de conjurer que par des paroles mystérieuses, des invocations aux astres et autres pratiques.

"Que dites-vous de cet empereur qui meurt à l'Extrême Orient d'une débauche de liqueur en vogue dans les cafés du boulevard?"

Ces indigènes rôdèrent près du *Nautilus* (p. 135, col. III.)

## VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

PAR JULES VERNE

## CHAPITRE XXII

## LA FOUDE DU CAPITAINE NEMO.

Nous avions regardé du côté de la forêt, sans nous lever, ma main s'arrêtant dans son mouvement vers ma bouche, celle de Ned Land achevant son office.

« Une pierre ne tombe pas du ciel, dit Conseil, ou bien elle mérite le nom d'aérolithe. »

Une seconde pierre, soigneusement arrondie, qui enleva de la main de Conseil une savoureuse cuisse de ramier, donna encore plus de poids à son observation.

Levés tous les trois, le fusil à l'épaule, nous étions prêts à répondre à toute attaque.

« Sont-ce des singes ? s'écria Ned Land. »

« À peu près, répondit Conseil, ce sont des sauvages. »

« Au canot ! » dis-je en me dirigeant vers la mer.

Il fallait, en effet, battre en retraite, car une vingtaine de naturels, armés d'arcs et de frondes, apparaissaient sur la lisière d'un taillis, qui masquait l'horizon de droite, à cent pas à peine.

Notre canot était échoué à dix toises de nous.



Dix de ses compagnons eurent le même sort (p. 136, col. III.)

Les sauvages s'approchaient, sans courir, mais ils prodiguaient les démonstrations les plus hostiles. Les pierres et les flèches pleuvaient.

Ned Land n'avait pas voulu abandonner ses provisions, et malgré l'imminence du danger, son cochon d'un côté, ses kangaroos de l'autre, il détalait avec une certaine rapidité.

En deux minutes, nous étions sur la grève. Charger le canot des provisions et des armes, le pousser à la mer, armer les deux avirons, ce fut l'affaire d'un instant. Nous n'avions pas gagné deux encablures, que cent sauvages, hurlant et gesticulant, entrèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture. Je regardai si leur apparition attirerait sur la plate-forme quelques hommes du *Nautilus*. Mais non. L'énorme engin, couché au large, demeurait absolument désert.

Vingt minutes plus tard, nous montions à bord. Les panneaux étaient ouverts. Après avoir amarré le canot, nous rentrâmes à l'intérieur du *Nautilus*.

Je descendis au salon, d'où s'échappaient quelques accords. Le capitaine Nemo était là, courbé sur son orgue et plongé dans une extase musicale.

« Capitaine ! » lui dis-je.

Il ne m'entendit pas.

« Capitaine ! » repris-je en le touchant de la main.

Il frissonna, et se retournant :

« Ah ! c'est vous, monsieur le professeur ? me dit-il. Eh bien ! avez-vous fait bonne chasse, avez-vous herborisé avec succès ? »

— Oui, capitaine, répondis-je, mais nous avons malheureusement ramené une troupe de bipèdes dont le voisinage me paraît inquiétant.

— Quels bipèdes ?

— Des sauvages.

— Des sauvages ! répondit le capitaine Nemo d'un ton ironique. Et vous vous étonnez, monsieur le professeur, qu'ayant mis le pied sur une des terres de ce globe, vous y trouviez des sauvages ? Des sauvages, où n'y en a-t-il pas ? Et d'ailleurs, sont-ils pires que les autres, ceux que vous appelez des sauvages ?

— Mais, capitaine...

— Pour mon compte, monsieur, j'en ai rencontré partout.

— Eh bien, répondis-je, si vous ne voulez pas en recevoir à bord du *Nautilus*, vous ferez bien de prendre quelques précautions.

— Tranquillisez-vous, monsieur le professeur, il n'y a pas là de quoi se préoccuper.

— Mais ces naturels sont nombreux.

— Combien en avez-vous compté ?

— Une centaine, au moins.

— Monsieur Aronnax, répondit le capitaine Nemo, dont les doigts s'étaient replacés sur les touches de l'orgue, quand tous les indigènes de la Papouasie seraient réunis sur cette plage, le *Nautilus* n'aurait rien à craindre de leurs attaques ! »

Les doigts du capitaine couraient alors sur le clavier de l'instrument, et je remarquai qu'il n'en frappait que les touches noires, ce qui donnait à ses mélodies une couleur essentiellement écossaise. Bientôt, il eut oublié ma présence, et fut plongé dans une rêverie que je ne cherchai plus à dissiper.

Je remontai sur la plate-forme. La nuit était déjà venue, car, sous cette basse latitude, le soleil se couche rapidement et sans crépuscule. Je n'aperçus plus que confusément l'île Gueboroar. Mais des feux nombreux, allumés sur la plage, attestaient que les naturels ne songeaient pas à la quitter.

Je restai seul ainsi pendant plusieurs heures, tantôt songeant à ces indigènes—mais sans les redouter autrement, car l'imperturbable confiance du capitaine me gagnait—tantôt les oubliant, pour admirer les splendeurs de cette nuit des tropiques. Mon souvenir s'envolait vers la France, à la suite de ces étoiles zodiacales qui devaient l'éclairer dans quelques heures. La lune resplendissait au milieu des constellations du zénith. Je pensai alors que ce fidèle et complaisant satellite reviendrait après demain, à cette même place, pour soulever ces ondes et arracher le *Nautilus* à son lit de coraux. Vers minuit, voyant que tout était tranquille sur les flots assombrés aussi bien que sous les arbres du rivage, je regagnai ma cabine, et je m'endormis paisiblement.

La nuit s'écoula sans mésaventure. Les Papouas s'effrayaient, sans doute, à la seule vue du monstre échoué dans la baie, car les panneaux, restés ouverts, leur eussent offert un accès facile à l'intérieur du *Nautilus*.

À six heures du matin—8 janvier—je remontai sur la plate-forme. Les ombres du matin se levaient. L'île montra bientôt, à travers les brumes dissipées, ses plages d'abord, ses sommets ensuite.

Les indigènes étaient toujours là, plus nombreux que la veille—cinq ou six cents peut-être. Quelques-uns, profitant de la marée basse, s'étaient avancés sur les têtes de coraux, à moins de deux encablures du *Nautilus*. Je les distinguai facilement. C'étaient bien de véritables Papouas, à taille athlétique, hommes de belle race, au front large et élevé, au nez gros mais non épâté, aux dents blanches. Leur chevelure laineuse, teinte en rouge, tranchait sur un corps noir et luisant comme celui des Nubiens. Au lobe de leur oreille, coupé et distendu, pendaient des chapelets en os. Ces sauvages étaient généralement nus. Parmi eux, je remarquai quelques femmes, habillées, des hanches au genou, d'une véritable crinoline d'herbes que soutenait une ceinture végétale. Certains chefs avaient orné leur cou d'un croissant et de colliers de verroteries rouges et blanches. Presque tous, armés d'arcs, de flèches et



Conseil se jeta sur son fusil (p. 136, col. I.)

de boucliers, portaient à leur épaule une sorte de filet contenant ces pierres arrondies que leur fronde lance avec adresse.

Un de ces chefs, assez rapproché du *Nautilus*, l'examinait avec attention. Ce devait être un « mado » de haut rang, car il se drapait dans une natte en feuilles de bananiers, dentelée sur ses bords et relevée d'éclatantes couleurs.

J'aurais pu facilement abattre cet indigène, qui se trouvait à petite portée ; mais je crus qu'il valait mieux attendre des démonstrations véritablement hostiles. Entre Européens et sauvages, il convient que les Européens ripostent et n'attaquent pas.

Pendant tout le temps de la marée basse, ces indigènes rôdèrent près du *Nautilus*, mais ils ne se montrèrent pas bruyants. Je les entendais répéter fréquemment le mot « assai, » et à leurs gestes, je compris qu'ils m'invitaient à aller à terre, invitation que je crus devoir décliner.

Donc, ce jour-là, le canot ne quitta pas le bord, au grand déplaisir de maître Land qui ne put compléter ses provisions. Cet adroit Canadien employa son temps à préparer les viandes et farines qu'il avait rapportées de l'île Gueboroar. Quant aux sauvages, ils regagnèrent la terre vers onze heures du matin, dès que les têtes de corail commencèrent à disparaître sous le flot de la marée montante. Mais je vis leur nombre s'accroître considérablement sur la plage. Il était probable qu'ils venaient des îles voisines ou de la Papouasie proprement dite. Cependant, je n'avais pas aperçu une seule pirogue indigène.

N'ayant rien de mieux à faire, je songai à draguer ces belles eaux limpides, qui laissaient voir à profusion des coquilles, des zoophytes et des plantes pélagiennes. C'était, d'ailleurs, la dernière journée que le



Son œil resta fixé sur l'horizon (p. 137, col. II.)

*Nautilus* allait passer dans ces parages, si, toute-fois, il flottait à la pleine mer du lendemain, suivant la promesse du capitaine Nemo.

J'appelai donc Conseil qui m'apporta une petite drague légère, à peu près semblable à celles qui servent à pêcher les huîtres.

— Et ces sauvages ? me demanda Conseil. N'en déplaise à monsieur, ils ne me semblent pas très-méchants !

— Ce sont pourtant des anthropophages, mon garçon.

— On peut être anthropophage et brave homme, répondit Conseil, comme on peut être goumand et honnête. L'un n'exclut pas l'autre.

— Bon ! Conseil, je t'accorde que ce sont d'honnêtes anthropophages, et qu'ils dévorent honnêtement leurs prisonniers. Cependant, comme je ne tiens pas à être dévoré, même honnêtement, je me tiendrai sur mes gardes, car le commandant du *Nautilus* ne paraît prendre aucune précaution. Et maintenant à l'ouvrage.

Pendant deux heures, notre pêche fut activement conduite, mais sans rapporter aucune rareté. La drague s'emplissait d'oreilles de Midas, de harpes, de mélaniens, et particulièrement des plus beaux marteaux que j'eusse vus jusqu'à ce jour. Nous primes aussi quelques holoturies, des huîtres perlées, et une douzaine de petites tortues qui furent réservées pour l'office du bord.

Mais, au moment où je m'y attendais le moins, je mis la main sur une merveille, je devrais dire sur une difformité naturelle, très-rare à rencontrer. Conseil venait de donner un coup de drague, et son appareil remontait chargé de diverses coquilles assez ordinaires, quand, tout d'un coup, il me vit plonger rapidement le bras dans le filet, en retirer un coquillage, et pousser un cri de conchyliologue, c'est-à-dire le cri le plus pérçant que puisse produire un gosier humain.

— Eh ! qu'a donc monsieur ? demanda Conseil, très-surpris. Monsieur a-t-il été mordu ?

— Non, mon garçon, et cependant, j'eusse volontiers payé d'un doigt ma découverte !

— Quelle découverte ?

— Cette coquille, dis-je en montrant l'objet de mon triomphe.

— Mais c'est tout simplement une olive porphyre, genre olive, ordre des pectinibranches, classe des gastéropodes, embranchement des mollusques...

— Oui, Conseil, mais au lieu d'être enroulée de droite à gauche, cette olive tourne de gauche à droite !

— Est-il possible ? s'écria Conseil.

— Oui, mon garçon, c'est une coquille sénestre !

— Une coquille sénestre ! répétait Conseil, le cœur palpitant.

— Regarde sa spire !

— Ah ! monsieur peut m'en croire, dit Conseil en prenant la précieuse coquille d'une main tremblante, mais je n'ai jamais éprouvé une émotion pareille !

Et il y avait de quoi être ému ! On sait, en effet, comme l'ont fait observer les naturalistes, les astres et leurs satellites, dans leur mouvement de translation et de rotation, se meuvent de droite à gauche. L'homme se sert plus souvent de sa main droite que de sa main gauche, et, conséquemment, ses instruments et ses appareils, escaliers, serrures, ressorts de montres, etc., sont combinés de manière à être employés de droite à gauche. Or, la nature a généralement suivi cette loi pour l'enroulement de ses coquilles. Elles sont toutes dextres, à de rares exceptions, et quand, par hasard, leur spire est sénestre, les amateurs les payent au poids de l'or.

Conseil et moi, nous étions donc plongés dans la contemplation de notre trésor, et je me promettais bien d'en enrichir le Muséum, quand une pierre, malencontreusement lancée par un indigène, vint briser le précieux objet dans la main de Conseil.

Je poussai un cri de désespoir ! Conseil se jeta sur son fusil, et visa un sauvage qui balançait sa fronde à dix mètres de lui. Je voulus l'arrêter, mais son coup partit et brisa le bracelet d'amulettes qui pendait au bras de l'indigène.

— Conseil, m'écriai-je, Conseil !

— Eh quoi ! Monsieur ne voit-il pas que ce cannibale a commencé l'attaque ?

— Une coquille ne vaut pas la vie d'un homme, lui dis-je.

— Ah ! le gueux ! s'écria Conseil, j'aurais mieux aimé qu'il m'eût cassé l'épaule !

Conseil était sincère, mais je ne fus pas de son avis. Cependant, la situation avait changé depuis quelques instants, et nous ne nous en étions pas aperçus. Une vingtaine de pirogues entouraient alors le *Nautilus*. Ces pirogues, creusées dans des troncs d'arbre, longues, étroites, bien combinées pour la marche, s'équilibraient au moyen d'un double balancier en bambous qui flottait à la surface de l'eau. Elles étaient manœuvrées par d'adroits payeurs à demi-nus, et je ne les vis pas s'avancer sans inquiétude.

Il était évident que ces Papouas avaient eu déjà des relations avec les Européens, et qu'ils connaissaient leurs navires. Mais ce long cylindre de fer allongé dans la baie, sans mâts, sans cheminée, que devaient-ils en penser ? Rien de bon, car il s'en étaient d'abord tenus à distance respectueuse. Cependant, le voyant immobile, ils reprenaient peu à peu confiance, et cherchaient à se familiariser avec lui. Or, c'était précisément cette familiarité qu'il fallait empêcher. Nos armes, auxquelles la détonation manquait, ne pouvaient produire qu'un

effet médiocre sur ces indigènes, qui n'ont de respect que pour les engins bruyants. La foudre, sans les roulements du tonnerre, effraierait peu les hommes, bien que le danger soit dans l'éclair, non dans le bruit.

En ce moment, les pirogues s'approchèrent plus près du *Nautilus*, et une nuée de flèches s'abattit sur lui.

— Diable ! il grêle ! dit Conseil, et peut-être une grêle empoisonnée !

— Il faut prévenir le capitaine Nemo," dis-je en rentrant par le panneau.

Je descendis au salon. Je n'y trouvai personne. Je me hasardai à frapper à la porte qui s'ouvrait sur la chambre du capitaine.

Un "entrez" me répondit. J'entrai, et je trouvai le capitaine Nemo plongé dans un calcul où les  $x$  et autres signes algébriques ne manquaient pas.

— Je vous dérange ? dis-je par politesse.

— En effet, monsieur Aronnax, me répondit le capitaine, mais je pense que vous avez eu des raisons sérieuses de me voir ?

— Très-sérieuses. Les pirogues des naturels nous entourent, et, dans quelques minutes, nous serons certainement assaillis par plusieurs centaines de sauvages.

— Ah ! fit tranquillement le capitaine Nemo, ils sont venus avec leurs pirogues ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, monsieur, il suffit de fermer les panneaux.

— Précisément, et je venais vous dire...

— Rien n'est plus facile," dit le capitaine Nemo.

Et, pressant un bouton électrique, il transmit un ordre au poste de l'équipage.

— Voilà qui est fait, monsieur, me dit-il, après quelques instants. Le capot est en place, et les panneaux sont fermés. Vous ne craignez pas, j'imagine, que ces messieurs défoncent des murailles que les boulets de votre frégate n'ont pu entamer ?

— Non, capitaine, mais il existe encore un danger.

— Lequel, monsieur ?

— C'est que demain, à pareille heure, il faudra rouvrir les panneaux pour renouveler l'air du *Nautilus*...

— Sans contredit, monsieur, puisque notre bâtiment respire à la manière des cétacés.

— Or, si à ce moment, les Papouas occupent la plate-forme, je ne vois pas comment vous pourrez les empêcher d'entrer.

— Alors, monsieur, vous supposez qu'ils monteront à bord ?

— J'en suis certain.

— Eh bien, monsieur, qu'ils montent. Je ne vois aucune raison pour les en empêcher. Au fond, ce sont de pauvres diables, ces Papouas, et je ne veux pas que ma visite à l'île Gueboroar coûte la vie à un seul de ces malheureux !

Cela dit, j'allais me retirer ; mais le capitaine Nemo me retint et m'invita à m'asseoir près de lui. Il me questionna avec intérêt sur nos excursions à terre, sur nos chasses, et n'eut pas l'air de comprendre ce besoin de viande qui passionnait le Canadien. Puis, la conversation effleura divers sujets, et, sans être plus communicatif, le capitaine Nemo se montra plus aimable.

Entre autres choses, nous en vinmes à parler de la situation du *Nautilus*, précisément échoué dans ce détroit, où Dumont-d'Urville fut sur le point de se perdre. Puis à ce propos :

— Ce fut un de vos grands marins, me dit le capitaine, un de vos plus intelligents navigateurs que ce d'Urville ! C'est votre capitaine Cook, à vous autres, Français. Infortuné savant ! Avoir bravé les banquises du pôle Sud, les coraux de l'Océanie, les cannibales du Pacifique, pour périr misérablement dans un train de chemin de fer ! Si cet homme énergique a pu réfléchir pendant les dernières secondes de son existence, vous figurez-vous qu'elles ont dû être ses suprêmes pensées !

En parlant ainsi, le capitaine Nemo semblait ému, et je porte cette émotion à son actif.

Puis, la carte à la main, nous revîmes les travaux du navigateur français, ses voyages de circumnavigation, sa double tentative au pôle Sud qui amena la découverte des terres Adélie et Louis-Philippe, enfin ses levés hydrographiques des principales îles de l'Océanie.

— Ce que votre d'Urville a fait à la surface des mers, me dit le capitaine Nemo, je l'ai fait à l'intérieur de l'Océan, et plus facilement, plus complètement que lui. L'*Astrolabe* et la *Zélee*, incessamment ballottées par les ouragans, ne pouvaient valoir le *Nautilus*, véritable cabinet de travail, et véritablement sédentaire au milieu des eaux !

— Cependant, capitaine, dis-je, il y a un point de ressemblance entre les corvettes de Dumont-d'Urville et le *Nautilus*.

— Lequel, monsieur ?

— C'est que le *Nautilus* s'est échoué comme elles !

— Le *Nautilus* ne s'est pas échoué, monsieur, me répondit froidement le capitaine Nemo. Le *Nautilus* est fait pour reposer sur le lit des mers, et les pénibles travaux, les manœuvres qu'imposa à d'Urville le renflouage de ses corvettes, je ne les entreprendrai pas. L'*Astrolabe* et la *Zélee* ont failli périr, mais mon *Nautilus* ne court aucun danger. Demain, au jour dit, à l'heure dite, la marée le soulèvera paisiblement, et il reprendra sa navigation à travers les mers.

— Capitaine, dis-je, je ne doute pas...

— Demain, ajouta le capitaine Nemo en se levant, demain, à deux heures quarante minutes du soir, le *Nautilus* flottera et quittera sans avarie le détroit de Torrès.

Ces paroles prononcées d'un ton très-bref, le

capitaine Nemo s'inclina légèrement. C'était me donner congé, et je rentrai dans ma chambre.

Là, je trouvai Conseil, qui désirait connaître le résultat de mon entrevue avec le capitaine.

— Mon garçon, répondis-je, lorsque j'ai eu l'air de croire que son *Nautilus* était menacé par les naturels de la Papouasie, le capitaine m'a répondu très-ironiquement. Je n'ai donc qu'une chose à te dire. Aie confiance en lui, et va dormir en paix.

— Monsieur n'a pas besoin de mes services ?

— Non, mon ami. Que fait Ned Land ?

— Que monsieur m'excuse, répondit Conseil, mais l'ami Ned confectionne un pâté de kangaroo qui sera une merveille !

Je restai seul, je me couchai, mais je dormis assez mal. J'entendais le bruit des sauvages qui piétinaient sur la plate-forme en poussant des cris assourdissants. La nuit se passa ainsi, et sans que l'équipage sortit de son inertie habituelle. Il ne s'inquiétait pas plus de la présence de ces cannibales que les soldats d'un fort blindé ne se préoccupent des fourmis qui courent sur son blindage.

A six heures du matin, je me levai. Les panneaux n'avaient pas été ouverts. L'air ne fut donc pas renouvelé à l'intérieur, mais les réservoirs, chargés à toute occurrence, fonctionneraient à propos et lanceraient quelques mètres cubes d'oxygène dans l'atmosphère appauvrie du *Nautilus*.

Je travaillai dans ma chambre jusqu'à midi, sans avoir vu, même un instant, le capitaine Nemo. On ne paraissait faire à bord aucun préparatif de départ.

J'attendis quelque temps encore, puis je me rendis au grand salon. La pendule marquait deux heures et demie. Dans dix minutes, le flot devait avoir atteint son maximum de hauteur, et, si le capitaine Nemo n'avait point fait une promesse téméraire, le *Nautilus* serait immédiatement délogé. Sinon, bien des mois se passeraient avant qu'il pût quitter son lit de corail.

Cependant, quelques tressaillements avant-coureurs se firent bientôt sentir dans la coque du bateau. J'entendis grincer sur son bordage les aspérités calcaires du fond corallien.

A deux heures trente-cinq minutes, le capitaine Nemo parut dans le salon.

— Nous allons partir, dit-il.

— Ah ! fis-je.

— J'ai donné l'ordre d'ouvrir les panneaux.

— Et les Papouas ?

— Les Papouas ? répondit le capitaine Nemo, haussant légèrement les épaules.

— Ne vont-ils pas pénétrer à l'intérieur du *Nautilus* ?

— Et comment ?

— En franchissant les panneaux que vous aurez fait ouvrir.

— Monsieur Aronnax, répondit tranquillement le capitaine Nemo, on n'entre pas ainsi par les panneaux du *Nautilus*, même quand ils sont ouverts.

Je regardai le capitaine.

— Vous ne comprenez pas ! me dit-il.

— Aucunement.

— Eh bien ! venez et vous verrez."

Je me dirigeai vers l'escalier central. Là, Ned Land et Conseil, très-intrigués, regardaient quelques hommes de l'équipage qui ouvraient les panneaux, tandis que des cris de rage et d'épouvantables vociférations résonnaient au dehors.

Les mantelets furent rabattus extérieurement. Vingt figures horribles apparurent. Mais le premier de ces indigènes qui mit la main sur la rampe de l'escalier, rejeté en arrière par je ne sais quelle force invisible, s'enfuit, poussant des cris affreux et faisant des gambades exorbitantes.

Dix de ses compagnons lui succédèrent. Dix eurent le même sort.

Conseil était dans l'extase. Ned Land, emporté par ses instincts violents, s'élança sur l'escalier. Mais, dès qu'il eut saisi la rampe à deux mains, il fut renversé à son tour.

— Mille diables ! s'écria-t-il. Je suis foudroyé !

Ce mot m'expliqua tout. Ce n'était plus une rampe, mais un câble de métal, tout chargé de l'électricité du bord, qui aboutissait à la plate-forme. Quiconque la touchait ressentait une formidable secousse—et cette secousse eût été mortelle, si le capitaine Nemo eût lancé dans ce conducteur tout le courant de ses appareils ! On peut réellement dire, qu'entre ses assaillants et lui, il avait tendu un réseau électrique que nul ne pouvait impunément franchir.

Cependant, les Papouas épouvantés avaient battu en retraite, affolés de terreur. Nous, moitié riant, nous consolions et frictionnions le malheureux Ned Land qui jurait comme un possédé.

Mais en ce moment, le *Nautilus*, soulevé par les dernières ondulations du flot, quitta son lit de corail à cette quarantième minute exactement fixée par le capitaine. Son hélice battit les eaux avec une majestueuse lenteur. Sa vitesse s'accrut peu à peu, et, naviguant à la surface de l'Océan, il abandonna sain et sauf les dangereuses passes du détroit de Torrès.

## CHAPITRE XXIII

### EGRI SOMNIA

Le jour suivant, 10 janvier, le *Nautilus* reprit sa marche entre deux eaux, mais avec une vitesse remarquable que je puis estimer à trente-cinq milles à l'heure. La rapidité de son hélice était telle que je ne pouvais ni suivre ses tours ni les compter.

Quand je songeais que ce merveilleux agent électrique, après avoir donné le mouvement, la chaleur, la lumière au *Nautilus*, le protégeait encore contre les attaques extérieures, et le transformait en une arche sainte à laquelle nul profanateur ne touchait sans être foudroyé, mon admiration n'avait plus de bornes, et de l'appareil, elle remontait aussitôt à l'ingénieur qui l'avait créé.

Nous marchions directement vers l'ouest, et, le 11 janvier, nous doublâmes ce cap Wessel, situé par 135° de longitude et 10° de latitude nord, qui forme la pointe est du golfe Carpentarie. Les récifs étaient encore nombreux, mais plus clair-semés, et relevés sur la carte avec une extrême précision. Le *Nautilus* évita facilement les brisants de Money à babord, et les récifs Victoria à tribord, placés par 130° de longitude, et sur ce dixième parallèle que nous suivions régulièrement.

Le 13 janvier, le capitaine Nemo, arrivé dans la mer de Timor, avait connaissance de l'île de ce nom par 122° de longitude. Cette île, dont la superficie est de seize cent vingt-cinq lieues carrées, est gouvernée par des rajahs. Ces princes se disent fils de crocodiles, c'est-à-dire issus de la plus haute origine à laquelle un être humain puisse prétendre. Aussi, ces ancêtres écailleux foisonnent dans les rivières de l'île, et sont l'objet d'une vénération particulière. On les protège, on les gâte, on les adule, on les nourrit, on leur offre des jeunes filles en pâture, et malheur à l'étranger qui porte la main sur ces lézards sacrés.

Mais le *Nautilus* n'eut rien à démêler avec ces vilains animaux. Timor ne fut visible qu'un instant, à midi, pendant que le second relevait sa position. Également, je ne fis qu'entrevoir cette petite île Roti, qui fait partie du groupe, et dont les femmes ont une réputation de beauté très-étalée sur les marchés malais.

A partir de ce point, la direction du *Nautilus*, en latitude, s'infléchit vers le sud-ouest. Le cap fut mis sur l'Océan Indien. Où la fantaisie du capitaine Nemo allait-elle nous entraîner ? Remonterait-il vers les côtes de l'Asie ? Se rapprocherait-il des rivages de l'Europe ? Résolutions peu probables de la part d'un homme qui fuyait les continents habités ? Descendrait-il vers le sud ? Trait-il doubler le cap de Bonne-Espérance, puis le cap Horn, et pousser au pôle antarctique ? Reviendrait-il enfin vers ces mers du Pacifique, où son *Nautilus* trouvait une navigation facile et indépendante ? L'avenir devait nous l'apprendre.

Après avoir prolongé les écueils de Cartier, d'Hibernia, de Seringapatam, de Scott, derniers efforts de l'élément solide contre l'élément liquide, le 14 janvier, nous étions au-delà de toutes terres. La vitesse du *Nautilus* fut singulièrement ralentie, et, très-précipitée dans ses allures, tantôt il nageait au milieu des eaux, et tantôt il flottait à leur surface.

Pendant cette période du voyage, le capitaine Nemo fit d'intéressantes expériences sur les diverses températures de la mer à des couches différentes. Dans les conditions ordinaires, ces relevés s'obtiennent au moyen d'instruments assez compliqués, dont les rapports sont au moins douteux, que ce soient des sondes thermométriques, dont les verres se brisent souvent sous la pression des eaux, ou des appareils basés sur la variation de résistance de métaux aux courants électriques. Ces résultats ainsi obtenus ne peuvent être suffisamment contrôlés. Au contraire, le capitaine Nemo allait lui-même chercher cette température dans les profondeurs de la mer, et son thermomètre, mis en communication avec les diverses nappes liquides, lui donnait immédiatement et sûrement le degré cherché.

C'est ainsi que, soit en surchargeant ses réservoirs, soit en descendant obliquement au moyen de ses plans inclinés, le *Nautilus* atteignit successivement des profondeurs de trois, quatre, cinq, sept, neuf et dix mille mètres, et le résultat définitif de ces expériences fut que la mer présentait une température permanente de quatre degrés et demi, à une profondeur de mille mètres, sous toutes les latitudes.

Je suivais ces expériences avec le plus vif intérêt. Le capitaine Nemo y apportait une véritable passion. Souvent, je me demandai dans quel but il faisait ces observations. Était-ce au profit de ses semblables ? Ce n'était pas probable, car un jour ou l'autre, ses travaux devaient périr avec lui dans quelque mer ignorée ! A moins qu'il ne me destinât le résultat de ses expériences. Mais c'était admettre que mon étrange voyage aurait un terme, et ce terme, je ne l'apercevais pas encore.

Quoi qu'il en soit, le capitaine Nemo me fit également connaître divers chiffres obtenus par lui et qui établissaient le rapport des densités de l'eau dans les principales mers du globe. De cette communication, je tirai un enseignement personnel qui n'avait rien de scientifique.

C'était pendant la matinée du 15 janvier. Le capitaine, avec lequel je me promenais sur la plate-forme, me demanda si je connaissais les différentes densités que présentent les eaux de la mer. Je lui répondis négativement, et j'ajoutai que la science manquait d'observations rigoureuses à ce sujet.

— Je les ai faites, ces observations, me dit-il, et je puis en affirmer la certitude.

— Bien, répondis-je, mais le *Nautilus* est un monde à part, et les secrets de ses savants n'arrivent pas jusqu'à la terre.

— Vous avez raison, monsieur le professeur, me dit-il, après quelques instants de silence. C'est un monde à part. Il est aussi étranger à la terre que les planètes qui accompagnent ce globe autour du soleil, et l'on ne connaît jamais les travaux des savants de Saturne ou de

Jupiter. Cependant, puisque le hasard a lié nos deux existences, je puis vous communiquer le résultat de mes observations.

—Je vous écoute, capitaine.

—Vous savez, monsieur le professeur, que l'eau de mer est plus dense que l'eau douce, mais cette densité n'est pas uniforme. En effet, si je représente par un la densité de l'eau douce, je trouve un vingt-huit millièmes pour les eaux de l'Atlantique, un vingt-six millièmes pour les eaux du Pacifique, un trente-millième pour les eaux de la Méditerranée...

—Ah! pensai-je, si s'aventure dans la Méditerranée?

—Un dix-huit millièmes pour les eaux de la mer Ionienne, et un vingt-neuf millièmes pour les eaux de l'Adriatique.

Décidément, le *Nautilus* ne fuyait pas les mers fréquentées de l'Europe, et j'en conclus qu'il nous ramènerait—peut-être avant peu—vers des continents plus civilisés. Je pensai que Ned Land apprendrait cette particularité avec une satisfaction très-naturelle.

Pendant plusieurs jours, nos journées se passèrent en expériences de toutes sortes, qui portèrent sur les degrés de salure des eaux à différents profondeurs, sur leur électrisation, sur leur coloration, sur leur transparence, et dans toutes ces circonstances, le capitaine Nemo déploya une ingéniosité qui ne fut égale que par sa bonne grâce envers moi. Puis, pendant quelques jours, je ne le revis plus, et demeurai de nouveau comme isolé à son bord.

Le 16 janvier, le *Nautilus* parut s'endormir à quelques mètres seulement au-dessous de la surface des flots. Ses appareils électriques ne fonctionnaient pas, et son hélice immobile le laissait errer au gré des courants. Je supposai que l'équipage s'occupait de réparations intérieures, nécessitées par la violence des mouvements mécaniques de la machine.

Mes compagnons et moi, nous fûmes alors témoins d'un curieux spectacle. Les panneaux du salon étaient ouverts, et comme le fanal du *Nautilus* n'était pas en activité, une vague obscurité régnait au milieu des eaux. Le ciel orageux et couvert d'épais nuages ne donnait aux premières couches de l'Océan qu'une insuffisante clarté.

J'observais l'état de la mer dans ces conditions, et les plus gros poissons ne m'apparaissaient plus que comme des ombres à peine figurées, quand le *Nautilus* se trouva subitement transporté en pleine lumière. Je crus d'abord que le fanal avait été rallumé, et qu'il projetait son éclat électrique dans la masse liquide. Je me trompais, et après une rapide observation, je reconnus mon erreur.

Le *Nautilus* flottait au milieu d'une couche phosphorescente, qui dans cette obscurité devenait éblouissante. Elle était produite par des myriades d'animalcules lumineux, dont l'étillement s'accroissait en glissant sur la coque métallique de l'appareil. Je surpris alors des éclairs au milieu de ces nappes lumineuses, comme eussent été des coulées de plomb fondu dans une fournaise ardente, ou des masses métalliques portées au rouge blanc; de telle sorte que par opposition, certaines portions lumineuses faisaient ombre dans ce milieu igné, dont tout ombre semblait devoir être bannie. Non! ce n'était plus l'irradiation calme de notre éclairage habituel! Il y avait là une vigueur et un mouvement insolites! Cette lumière, on la sentait vivante!

En effet, c'était une agglomération infinie d'infusoires pélagiens, de noctiluques miliaires, véritables globules de gelée diaphane, pourvus d'un tentacule filiforme, et dont on a compté jusqu'à vingt-cinq mille dans trente centimètres cubes d'eau. Et leur lumière était encore doublée par ces lueurs particulières aux méduses, aux astéries, aux aures, aux pholades, et autres zoophytes phosphorescents, imprégnés du graissin des matières organiques décomposées par la mer, et peut-être du mucus secrété par les poissons.

Pendant plusieurs heures, le *Nautilus* flotta dans ces ondes brillantes, et notre admiration s'accrut à voir les gros animaux marins s'y jouer comme des salamandres. Je vis là, au milieu de ce feu qui ne brûle pas, des marsoins élégants et rapides, infatigables clowns des mers, et des istrophores longs de trois mètres, intelligents précurseurs des ouragans, dont le formidable glaive heurtait parfois la vitre du salon. Puis apparurent des poissons plus petits, des balistes variés, des scombroïdes-sauteurs, des nasons-loups, et cent autres qui zébraient dans leur course la lumineuse atmosphère.

Ce fut un enchantement que cet éblouissant spectacle! Peut-être quelque condition atmosphérique augmentait-elle l'intensité de ce phénomène? Peut-être quelque orage se déchaînait-il à la surface des flots? Mais, à cette profondeur de quelques mètres, le *Nautilus* ne ressentait pas sa fureur, et il se balançait paisiblement au milieu des eaux tranquilles.

Ainsi nous marchions, incessamment charmés par quelque merveille nouvelle. Conseil observait et classait ses zoophytes, ses articulés, ses mollusques, ses poissons. Les journées s'écoulaient rapidement, et je ne les comptais plus. Ned, suivant son habitude, cherchait à varier l'ordinaire du bord. Véritables colimaçons, nous étions faits à notre coquille, et j'affirme qu'il est facile de devenir un parfait colimaçon.

Donc, cette existence nous paraissait facile, naturelle, et nous n'imaginions plus qu'il existât une vie différente à la surface du globe terrestre, quand un événement vint nous rappeler à l'étrangeté de notre situation.

Le 18 janvier, le *Nautilus* se trouvait par 105° de longitude et 15° de latitude méridio-

nale. Le temps était menaçant, la mer dure et houleuse. Le vent soufflait de l'est en grande brise. Le baromètre, qui baissait depuis quelques jours, annonçait une prochaine lutte des éléments.

J'étais monté sur la plate-forme au moment où le second prenait ses mesures d'angles horaires. J'attendais, suivant la coutume, que la phrase quotidienne fût prononcée. Mais, ce jour-là, elle fut remplacée par une autre phrase non moins incompréhensible. Presque aussitôt, je vis apparaître le capitaine Nemo, dont les yeux, munis d'une lunette, se dirigèrent vers l'horizon.

Pendant quelques minutes, le capitaine resta immobile, sans quitter le point enfoncé dans le champ de son objectif. Puis, il abaissa sa lunette, et échangea une dizaine de paroles avec son second. Celui-ci semblait être en proie à une émotion qu'il voulait vainement contenir. Le capitaine Nemo, plus maître de lui, demeurait froid. Il paraissait, d'ailleurs, faire certaines objections auxquelles le second répondait par des assurances formelles. Du moins, je le compris ainsi, à la différence de leur ton et de leurs gestes.

Quant à moi, j'avais soigneusement regardé dans la direction observée, sans rien apercevoir. Le ciel et l'eau se confondaient sur une ligne d'horizon d'un parfaite netteté.

Le capitaine Nemo se promenait d'une extrémité à l'autre de la plate-forme, sans me regarder, peut-être sans me voir. Son pas était assuré, mais moins régulier que d'habitude. Il s'arrêtait parfois, et les bras croisés sur la poitrine, il observait la mer. Que pouvait-il chercher sur cet immense espace? Le *Nautilus* se trouvait alors à quelques centaines de milles de la côte la plus rapprochée!

Le second avait repris sa lunette et interrogeait obstinément l'horizon, allant et venant, frappant du pied, contrastant avec son chef par son agitation nerveuse.

D'ailleurs, ce mystère allait nécessairement s'éclaircir, et avant peu, car, sur un ordre du capitaine Nemo, la machine, accroissant sa puissance propulsive, imprima à l'hélice une rotation plus rapide.

En ce moment, le second attira de nouveau l'attention du capitaine. Celui-ci suspendit sa promenade et dirigea sa lunette vers le point indiqué. Il l'observa longtemps. De mon côté, très-sérieusement intrigué, je descendis au salon, et j'en rapportai une excellente longue-vue dont je me servais ordinairement. Puis, l'appuyant sur la cage du fanal qui formait saillie à l'avant de la plate-forme, je me disposai à parcourir toute la ligne du ciel et de la mer.

Mais, mon œil ne s'était pas encore appliqué à l'oculaire, que l'instrument me fut vivement arraché des mains.

Je me retournai. Le capitaine Nemo était devant moi, mais je ne le reconnus pas. Sa physionomie était transfigurée. Son œil, brillant d'un feu sombre, se dérobait sous son sourcil froncé. Ses dents se découvraient à demi. Son corps raide, ses poings fermés, sa tête retirée entre les épaules, témoignaient de la haine violente que respirait toute sa personne. Il ne bougeait pas. Ma lunette, tombée de sa main, avait roulé à ses pieds.

Venais-je donc, sans le vouloir, de provoquer cette attitude de colère? S'imaginait-il, cet incompréhensible personnage, que j'avais surpris quelque secret interdit aux hôtes du *Nautilus*?

Non! cette haine, je n'en étais pas l'objet, car il ne me regardait pas, et son œil restait obstinément fixé sur l'impenétrable point de l'horizon.

Enfin, le capitaine Nemo redevint maître de lui. Sa physionomie, si profondément altérée, reprit son calme habituel. Il adressa à son second quelques mots en langue étrangère, puis il se retourna vers moi.

—Monsieur Aronnax, me dit-il d'un ton assez impérieux, je réclame de vous l'observation de l'un des engagements qui vous lient à moi.

—De quoi s'agit-il, capitaine?

—Il faut vous laisser enfermer, vos compagnons et vous, jusqu'au moment où je jugerai convenable de vous rendre la liberté.

—Vous êtes le maître, lui répondis-je, en le regardant fixement. Mais puis-je vous adresser une question?

—Aucune, monsieur.

Sur ce mot, je n'avais pas à discuter, mais à obéir, puisque toute résistance eût été impossible.

Je descendis à la cabine qu'occupaient Ned Land et Conseil, et je leur fis part de la détermination du capitaine. Je laisse à penser comment cette communication fut reçue par le Canadien. D'ailleurs, le temps manqua à toute explication. Quatre hommes de l'équipage attendaient à la porte, et ils nous conduisirent à cette cellule où nous avions passé notre première nuit à bord du *Nautilus*.

Ned Land voulut réclamer, mais la porte se ferma sur lui pour toute réponse.

—Monsieur me dira-t-il ce que cela signifie? me demanda Conseil.

Je racontai à mes compagnons ce qui s'était passé. Ils furent aussi étonnés que moi, mais aussi peu avancés.

Cependant, j'étais plongé dans un abîme de réflexions, et l'étrange appréhension de la physionomie du capitaine Nemo ne quittait pas ma pensée. J'étais incapable d'accoupler deux idées logiques, et je me perdis dans les plus absurdes hypothèses, quand je fus tiré de ma contention d'esprit par ces paroles de Ned Land:

—Tiens! le déjeuner est servi!

En effet, la table était préparée. Il était évident que le capitaine Nemo avait donné cet ordre en même temps qu'il faisait hâter la marche du *Nautilus*.

—Monsieur me permettra-t-il de lui faire une recommandation? me demanda Conseil.

—Oui, mon garçon, répondis-je.

—Eh bien! que monsieur déjeune. C'est prudent, car nous ne savons ce qui peut arriver.

—Tu as raison, Conseil.

—Malheureusement, dit Ned Land, on ne nous a donné que le menu du bord.

—Ami Ned, répliqua Conseil, que diriez-vous donc si le déjeuner avait manqué totalement?

Cette raison coupa net aux récriminations du harponneur.

Nous nous mîmes à table. Le repas se fit assez silencieusement. Je mangeai peu. Conseil "se força," toujours par prudence, et Ned Land, quoi qu'il en eût, ne perdit pas un coup de dent. Puis, le déjeuner terminé, chacun de nous s'accota dans son coin.

En ce moment, le globe lumineux qui éclairait la cellule s'éteignit et nous laissa dans une obscurité profonde. Ned Land ne tarda pas à s'endormir, et ce qui m'étonna, Conseil se laissa aller aussi à un lourd assoupissement. Je me demandais ce qui avait pu provoquer chez lui cet impérieux besoin de sommeil, quand je sentis mon cerveau s'imprégner d'une épaisse torpeur. Mes yeux, que je voulais tenir ouverts, se fermèrent malgré moi. J'étais en proie à une hallucination douloureuse. Evidemment, des substances soporifiques avaient été mêlées aux aliments que nous venions de prendre! Ce n'était donc pas assez de la prison pour nous dérober les projets du capitaine Nemo, il fallait encore le sommeil!

J'entendis alors les panneaux se refermer. Les ondulations de la mer, qui provoquaient un léger mouvement de roulis, cessèrent. Le *Nautilus* avait-il donc quitté la surface de l'Océan? Était-il rentré dans la couche immobile des eaux?

Je voulus résister au sommeil. Ce fut impossible. Ma respiration s'affaiblit. Je sentis un froid mortel glacer mes membres alourdis et comme paralysés. Mes paupières, véritables calottes de plomb, tombèrent sur mes yeux. Je ne pu les soulever. Un sommeil morbide, plein d'hallucinations, s'empara de tout mon être. Puis, les visions disparurent, et me laissèrent dans un complet anéantissement.

(A continuer.)

## HYGIÈNE PRATIQUE

La question de l'alimentation est fort complexe, aussi me contenterai-je de vous donner quelques notes rapides.

Avant tout, que l'heure de vos repas soit réglée. Mangez doucement, lentement, en mastiquant bien les aliments, buvez peu à la fois et souvent, c'est la moitié de votre digestion. Le vieux dicton qui prétend qu'il "faut rester sur sa faim..." est absurde, mangez selon votre appétit, mais ne vous laissez pas aller aux excitations d'un plat bien apprêté et ne forcez pas votre estomac à un excès de nourriture.

Parmi les aliments, c'est incontestablement le pain qui joue le plus grand rôle, parlons donc du pain.

Le bon pain de froment est blanc, le pain de seigle est noir, et comme le froment contient plus de gluten que le seigle, le pain de seigle est plus massif, moins levé et moins digestif que le pain de froment, qui retient beaucoup d'acide carbonique.

Le pain rassis n'est guère plus sec que le pain frais, dont il diffère visiblement, du moins en apparence, et l'on peut changer, comme chacun sait, le pain rassis en pain frais en le remettant au four.

Il est assez généralement admis que le pain rassis est plus digestif et gonfle moins que le pain tendre; on peut expliquer ce fait par sa moindre proportion d'acide carbonique, mais son plus ou moins de digestibilité dépend aussi de l'habitude et des dispositions individuelles.

Néanmoins, nous recommanderons d'user fort modérément du pain tendre et d'éviter absolument de manger du pain chaud.

Ne vous servez jamais d'un siphon d'eau de Seltz, sans avoir envoyé à terre le premier jet.—Ne mangez jamais que des champignons achetés dans les marchés. Défiiez-vous des gens qui vont les cueillir eux-mêmes. Ils s'y connaissent la plupart du temps juste assez pour s'empoisonner.—Ne portez pas de souliers trop étroits, qui donnent des cors d'abord et des douleurs tellement sympathiques avec la tête qu'elles peuvent produire une congestion du cerveau.—Couchez-vous autant que possible la tête légèrement couverte, même une selon le climat et les saisons, et sur un oreiller de crin. La plume conserve trop la chaleur.—Buvez toujours à la température de 10 à 12 degrés. Les boissons chaudes fatiguent l'estomac; les boissons froides congestionnent la poitrine.

LAIT DE POULE

L'épidémie sévit, reconnaissons-le; la grippe nous afflige, et les moyens les plus simples pour la combattre sont souvent les meilleurs; que dites-vous d'un lait de poule en se couchant? que c'est chose fort bonne! Et dire que j'ai entendu l'autre jour une bonne grand-mère dire qu'elle ne savait pas comment on le faisait. C'est si simple cependant.

Mettez, dans un bol deux jaunes d'œufs très-

frais avec une cuillerée de sucre en poudre, puis ajoutez une bonne cuillerée de fleur d'oranger, puis versez goutte à goutte, en battant toujours, un grand verre d'eau bouillante.

AUTRE BOISSON POUR LE SOIR

Faites bouillir un bon verre de lait avec un demi-quart de sucre, ajoutez au lait une demi-feuille de laurier; lorsque l'ébullition a eu lieu retirez la feuille, ajoutez une bonne cuillerée de fleur d'oranger, et grâce à cette boisson le sommeil réparateur viendra vous amener le repos et l'oubli.

## Eclairage électrique des locomotives.

La lumière électrique tend enfin à se répandre grâce à sa production économique par les machines Graunne. Déjà la Compagnie du chemin de fer du Nord éclaire son immense gare à l'aide de quatre lampes, et doit bientôt en faire autant pour celle de la Chapelle.

La compagnie de Lyon va suivre cet exemple, et même, paraît-il, munir les locomotives d'appareils lumineux électriques.

Cette idée n'est pas neuve, mais jusqu'à ce jour elle n'avait pu être réalisée faute d'un bon système. M. Emile Girouard, qui s'est beaucoup occupé de tout ce qui a rapport à l'électricité et aux signaux, a décrit dans différentes publications un mode d'éclairage électrique très-ingénieux. Il consiste à placer sur l'avant de la locomotive une lampe électrique renfermée dans une lanterne munie d'un châssis avec trois verres; un rouge, un blanc et un vert. Un levier à portée de la main du mécanicien permet de les changer instantanément. De plus, une glace transparente très-légerement platinée, est fixée à pivot sous un angle de 45° en avant de la lanterne, et peut également, à l'aide d'un levier, s'incliner soit à droite, soit à gauche. Une machine Graunne ou autre fixée sur le tender de la machine alimente le régulateur électrique.

Comme on le voit, la disposition imaginée par M. Girouard est très-simple; elle permet d'éclairer devant et même dans toutes les directions, de sorte que deux trains marchant en sens inverse sont en vue malgré les courbes, ponts et tranchées, grâce au faisceau lumineux lancé verticalement dans l'espace. Par suite de la coloration et de l'obliquité des feux, on peut ainsi apprécier de fort loin la marche et la nature des trains.

## Petite monnaie de l'histoire.

Charles Nordier, qui, comme on le sait, a traversé les orages de la première Révolution, a écrit cinquante belles pages sur l'éloquence populaire. Il cite Mirabeau, Robespierre, Isnard, Camille Desmoulins, Danton et dix autres. Il parle aussi de plusieurs inconnus. Les inconnus jouent un certain rôle aux époques de tourmente.

A ce sujet, laissez-moi rapporter deux souvenirs de 1848.

En mars, au moment des réunions électorales, une scène assez curieuse se passait, passage Jouffray, au club de la garde nationale. Un candidat anonyme, cherchant à jouer le rôle de Marat, s'écriait plus encore en fou qu'en furieux:

—Citoyens, pour purger le corps social, il faudrait une saignée. Si j'étais législateur, je demanderais qu'on coupât quatre cents têtes.

A une autre époque, on aurait frémi. Ce soir-là, on se mit à rire.—Un autre, se dressant au milieu de la foule, fait une jolie réplique.

—Citoyen, s'écria celui-là, vous demandez quatre cents têtes. Eh bien, je m'y oppose formellement. Je suis chapelier.

A la même époque, au club du boulevard Bonne-Nouvelle, toujours à propos d'élections, un candidat, énumérant ses propres mérites, disait pour quelle raison il fallait l'élire. Tout à coup une voix part de la foule et dit:

—Il ne s'agit pas de tout ça. Savez-vous nager? Il était impossible d'exprimer d'une manière plus délicate ni plus spirituelle que la future Assemblée pourrait bien, un jour, être jetée dans la Seine. Le 15 mai se trouvait là-dedans. PHILIBERT AUDEBRAND.

## Hygiénopolis.

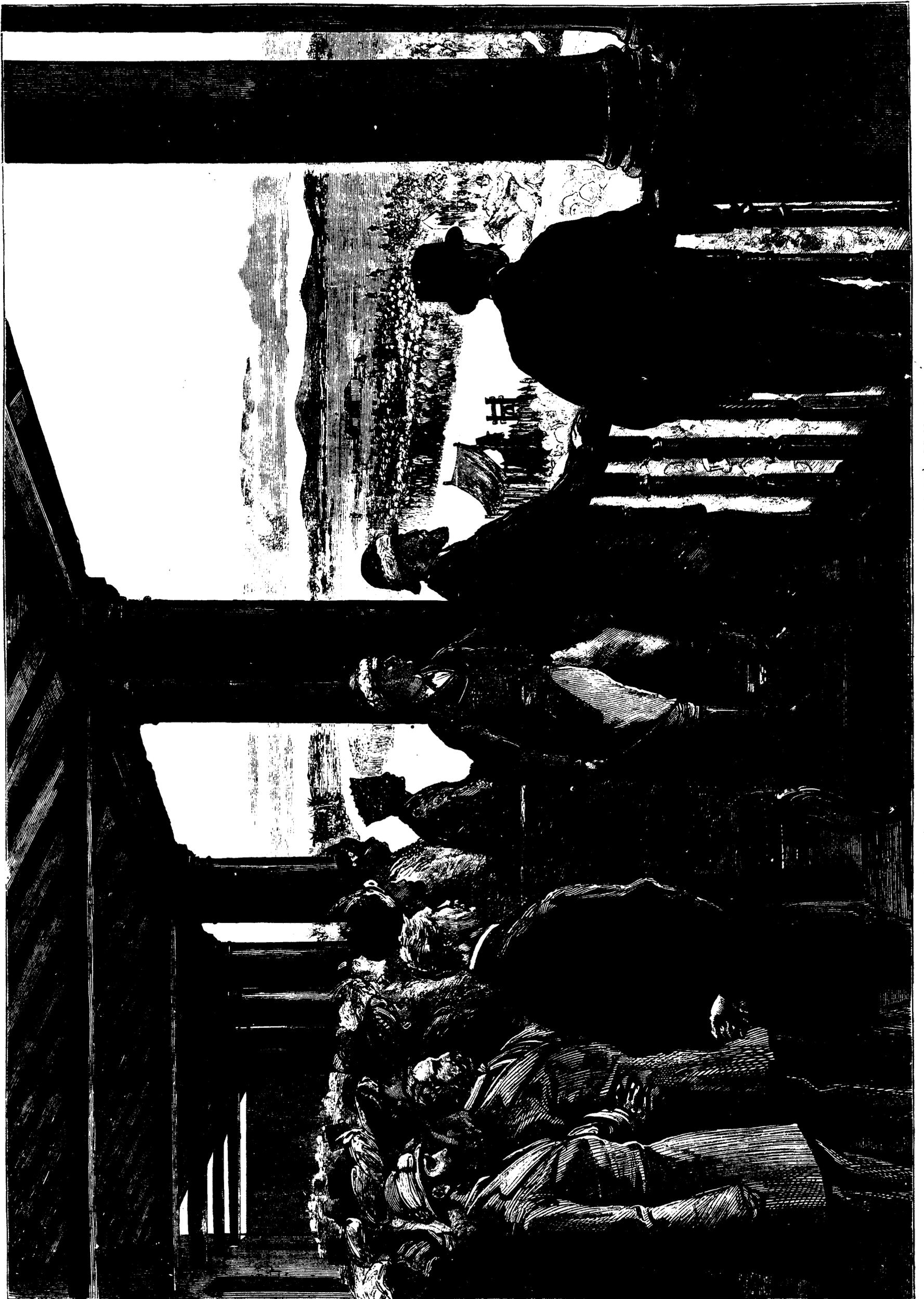
Tel serait le nom d'une ville hygiénique par excellence dont le plan et le dessin ont été soumis au dernier Congrès des sciences sociales de Brighton par le docteur Richardson. Tracée, construite, édifiée et entretenue selon les prescriptions de la plus sévère hygiène, elle se composerait de 20,000 maisons bâties d'après des conditions déterminées sur une surface de 4,000 acres de terrain, et destinées à 100,000 habitants, soit 25 personnes par acre. Le choix du terrain, le mode de construction, la hauteur, la ventilation, l'approvisionnement d'eau, tout est réglé et déterminé par une salubrité complète. Aussi l'auteur n'évalue-t-il la mortalité annuelle des heureux habitants d'une pareille cité qu'à 8 pour 1,000, à condition qu'ils suivraient aussi le régime sanitaire qu'il indique.

Beau projet en effet qu'il serait bon de pouvoir réaliser pour montrer la puissance de l'hygiène sur la vie de l'homme. Mais est-ce possible? Ne naissons-nous pas tous avec nos passions et nos vices, nos prédispositions et nos hérédités morbides? Il faudrait donc aussi choisir, trier les futurs habitants de cette cité modèle.

—Une très-ingénieuse invention nous arrive d'Angleterre: c'est une plume qui écrit sans encre; il suffit de la tremper dans de l'eau pure.



VOYAGE DU PRINCE DE GALLES AUX INDES : ARRIVÉE DE SON ALTESSE ROYALE À JUMMOO, DANS LA VALLÉE DE CACHEMIRE.



VOYAGE DU PRINCE DE GALLES AUX INDES : LES COURSES DE GUINDY, PRÈS DE MADRAS.

## SONNET

A LA MÉMOIRE DE HORACE MIVILLE-DECHESNE

La mort vient de frapper, visiteuse assidue,  
Noir fantôme dressé devant l'humanité !  
A chacun de ses coups la raison éperdue  
Cherche en vain le secret de sa sévérité !

L'enfance dans sa fleur, la vieillesse rendue,  
Le front éblouissant de force ou de beauté,  
Tout doit sans murmurer suivre la voie ardue  
Qui des bornes du Temps mène à l'Éternité !

O toi, dont nous pleurons les tristes destinées,  
Toi, plein de doux espoirs et de jeunes années,  
Quand parlait l'avenir à tes yeux éblouis,  
Il te cachait sans doute, en sa fourbe caresse,  
Le froid cercueil où vint s'éteindre ta jeunesse  
Avec ses doux projets si vite évanouis !

M. J. A. POISSON.

12 mars 1876

## BIBLIOGRAPHIE

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC  
PAR L'ABBÉ JEAN HOLMES, 2<sup>e</sup> édition.—  
Québec, 1876—Darveau. in-8.—pp. 211

On dit que les ouvrages canadiens ne se vendent point. Et cependant, quelques années à peine après leur publication, ils disparaissent entièrement du commerce. Il y a à cela plusieurs causes : les incendies, qui détruisent quelquefois nos magasins de livres, y sont sans doute pour quelque chose, témoins les éditions d'ouvrages de mérite qui ont été anéanties de cette manière chez M. Desbarats à Ottawa, et chez M. Brousseau à Québec. Mais l'impatience de nos libraires y est pour beaucoup. Malgré qu'ils auraient plus besoin de savoir attendre que leurs confrères d'Europe, ils se débarrassent un peu trop vite de ce qui leur reste en mains ; après une couple d'années, et même avant cela, quantité d'excellents ouvrages, comme les mauvais livres du temps de Boileau,

Ne font de chez Sarcy qu'un saut chez l'épiciier.

Et les exemplaires échappés à la destruction se vendent ensuite au poids de l'or dans les encans ou chez les bouquinistes, lorsque ceux-ci savent un peu leur métier. D'autres fois aussi les livres, surtout ceux qui ont trait à des sujets religieux, ont un débit beaucoup plus prompt qu'on ne se l'imagine.

Il y a déjà longtemps que la première édition des *Conférences* de l'abbé Holmes, publiées chez M. Côté, en 1850, est épuisée, et c'est une excellente idée que l'on a eue de les réimprimer.

Cette nouvelle édition est précédée d'une notice biographique signée de M. A. DeCelles, neveu du savant et éloquent prédicateur ; elle n'a qu'un défaut, celui d'être trop courte.

M. Holmes a laissé à Québec un souvenir si charmant, il a marqué d'une manière si durable non-seulement dans l'histoire du séminaire, qui est presque celle de la ville elle-même, mais encore dans l'histoire du pays, que l'on eut aimé à entendre son neveu nous parler de lui un peu plus longtemps.

On dit encore à Québec, dans la ville aussi bien qu'au séminaire : " Du temps de M. Holmes," comme on dit aussi : " Du temps de M. Demers " et comme avant cela on disait : " Du temps de Monseigneur Plessis." Rarement une institution s'est plus identifiée avec un pays, et rarement aussi les hommes qui l'ont gouvernée ont laissé derrière eux une trace plus large et plus profonde.

Le nom de M. Holmes rappelle une époque de transition dans les études du séminaire, disons mieux, une nouvelle impulsion, une nouvelle direction données à l'instruction publique. Ce jeune Américain converti nous apportait quelque chose du génie remuant et aventureux de sa nation, et cela dans un temps où déjà beaucoup de gens s'inquiétaient de ce qui allait advenir de nous au milieu des populations ambitieuses et besogneuses qui nous entouraient.

Le nouveau-venu avait une originalité qui, selon quelques-uns, frisait l'excentricité et qui n'était point, il s'en faut, dans les allures de la maison dans laquelle il entra. Aussi sans doute ses idées et ses plans ne furent pas toujours acceptés ; mais lui-même fut toujours vu d'un bon œil. Il était à propos qu'une sage résistance se fit à des innovations qui sans cela auraient pu être excessives, et par là même dangereuses.

M. Holmes prenait tout en bonne part ; il avait une persévérance douce et tranquille, une grande tenacité sous une inconstance apparente ; il n'avait point d'orgueil, point de vanité, point de prétentions personnelles. Il répandait, du reste, un tel charme sur tout ce qu'il entreprenait, tout avec lui se faisait si gaiment, quelquefois même si drôlement, que ceux qui auraient désiré lui en vouloir n'en venaient pas à bout.

L'ancien esprit du séminaire était bien sévère ; pas tout à fait autant que l'était alors celui de Saint-Sulpice à Montréal ; mais beaucoup plus que tout ce que l'on pourrait imaginer aujourd'hui.

Tout était correct, régulier, savant, pieux, discipliné ; mais pas beaucoup amusant. Pour remonter le courage des élèves et les conduire au bout de ces études de huit à neuf années, composées presque exclusivement de latin et de français, il ne fallait rien moins que les grandes vacances de St. Joachim et les grands ébats que l'on y prenait.

M. Holmes avait passé par Nicolet, où régnait déjà un autre esprit. Lorsqu'on voulait embaucher un Québécois pour ce nouveau collège, on lui disait : " A Nicolet, c'est Saint-Joachim toute l'année ! "

A Sainte-Anne, maison de fondation plus récente encore, les innovations du généreux et courageux M. Painchaud n'avaient pas donné dans les commencements tous les résultats désirables, surtout sous le rapport de la discipline. J'ai donc souvent entendu dire, en parlant de M. Holmes : " Si on le laissait faire, ce serait bientôt comme à Sainte-Anne." (1)

Enfin, il fallut bien le laisser faire un peu ; il avait pour auxiliaire l'opinion publique au dehors. C'était dans la ville un enthousiasme qui s'était rarement vu et que les élèves partageaient ou plutôt qu'ils inspièrent, car ils raffolaient du nouveau préfet des études. M. Holmes fut bientôt secondé par un prêtre plus jeune que lui et qui devait jouer un très-grand rôle dans cette institution, M. Louis-Jacques Casault, dont le caractère et l'esprit étaient cependant à certains égards tout l'opposé du sien. Tous deux avaient compris la nécessité de donner une direction plus pratique et plus scientifique aux études. Les sciences physiques obtinrent plus d'attention ; l'étude du grec fut introduite, celle de l'anglais poussée un peu plus vigoureusement ; les mathématiques ; réservées autrefois, pour les deux dernières années du cours, furent commencées un peu plus à bonne heure ; l'histoire, la géographie, la musique, le dessin, l'art oratoire eurent une plus large part. Les récréations, les petites fêtes, les soirées scientifiques ou dramatiques vinrent égayer les élèves et rompre la monotonie du pensionnat, dans les longues soirées des longs hivers québécois.

Dévoûé aux études scientifiques, qui étaient pour lui, comme pour M. Holmes, une véritable passion, M. Casault avait une grande antipathie pour tout ce qui était dehors et apparences, pour tout ce qui semblait vouloir flatter l'opinion, pour tout ce qui avait un soupçon de réclame. M. Holmes était d'avis qu'il faut être et paraître ; que les meilleures choses, lorsqu'elles se concentrent et se renferment en elles-mêmes, perdent beaucoup de leur efficacité ; qu'enfin, la science comme la vertu, en se rendant aimable n'en devient que plus utile.

M. Jérôme Demers, depuis de longues années supérieur du séminaire, quand ce n'était point M. Parent (mais de fait c'était toujours M. Demers), sympathisait avec les deux jeunes savants, et tout en modérant parfois leur ardeur, il leur aidait à vaincre les résistances. Esprit large autant que sobre et judicieux, bon et ferme à la fois, il devait être, j'imagine, l'arbitre de ces deux esprits si différents dans leur manière, mais tendant tous deux au même but ; il devait, comme dans le système de Newton qu'il expliquait si bien, trouver la résultante voulue par le concours de ces deux forces.

(1) Cette maison a beaucoup prospéré depuis, et forme un grand nombre d'excellents sujets pour le clergé et la société.

Jamais peut-être homme aux dehors aussi modestes, à la vie aussi humble, n'a exercé une plus souveraine influence. Dans tout le diocèse, comme au séminaire même, dans la ville et on peut dire dans le pays, quand M. Demers avait prononcé, il n'y avait plus rien à dire. Et cela ne s'appliquait pas seulement aux questions de science, ou d'éducation, c'était la même chose s'il s'agissait de théologie, de beaux-arts, ou même de politique.

Sous la direction de ces trois hommes avec l'aide de leurs confrères, tous remplis de talents, de science, de zèle et de vertus, se préparait le grand développement dont l'Université Laval nous rend aujourd'hui les heureux témoins.

M. Holmes avait tenu à changer le caractère des exercices littéraires de la fin de l'année. Ces *examens publics* avaient été, jusque-là, de véritables *examens*, on y récitait quelques fables, un ou deux discours, et cela se terminait par ce que l'on appelait un *plaidoyer*. C'était d'ordinaire quelque-une de ces questions oiseuses sur la préférence à accorder aux diverses professions, sur le mérite de telle ou telle époque de l'histoire, et le jugement était rendu par des juges en grand costume, et qui étaient encore plus graves et plus solennels que des juges véritables. M. Holmes conserva les examens et le plaidoyer de rigueur ; mais il y ajouta un grand nombre d'expériences de physique, de petites pièces dramatiques, des discussions géographiques ou économiques où figuraient les costumes des différents peuples, etc.

Tout cela était nouveau, inouï à cette époque ; d'une journée on en arriva à en faire trois, qui étaient trois véritables jours de fête pour la ville et les campagnes environnantes. On y venait en foule, et l'on s'y amusait et l'on y riait comme il me semble qu'on n'a jamais ri depuis.

En parcourant un vieux volume du *Canadien*, celui de l'année 1835, je suis tombé, il y a quelques jours, sur le numéro qui donnait le compte-rendu des exercices littéraires de cette année-là, et l'extrait qui suit fera voir la haute opinion que M. Etienne Parent s'en était formée :

Les exercices brillants dont a été couronnée déjà la fin de plusieurs années scolaires, ont placé cette institution si haut dans l'opinion publique, que c'est maintenant un lieu commun d'en faire l'éloge. A présent, l'ami le plus chaleureux de l'instruction sent qu'en se rendant à ces exercices, il n'aura que de l'admiration à concevoir, que des applaudissements à donner, et le dirons-nous?... un regret... oui, un regret à exprimer, celui d'être né trop tôt. Nous l'avons entendu exprimer, ce regret, par plusieurs personnes, et l'avouerons-nous, l'étonnement nous en a arraché à nous-même l'expression plus d'une fois pendant les séances auxquelles nos occupations nous ont permis d'assister. Pourtant, nous avons manqué plusieurs parties non des moins intéressantes. Nous n'avons pas entendu, par exemple, le petit dialogue *composé* et prononcé par MM. A. Plamondon et C. Taché, étudiants de la sixième, lequel était charmant, nous dit-on, et a dès le commencement de leur carrière scholastique, appelé sur ces deux jeunes messieurs l'attention particulière du public (1).

Puis M. Parent signale l'agréable innovation de l'étude de la géographie *dramatisée*, et aussi le grand mérite des compositions littéraires des élèves, les progrès dans l'art oratoire, etc., et comme le pays était alors presque à la veille des crises qui ont mis fin à la première constitution, et que la lutte politique était de plus en plus ardente, le patriotique écrivain se livrait aux réflexions suivantes :

Nous ne pouvons, à cause des bornes qu'il faut donner à cet article, examiner en détail les productions originales ; nous nous bornerons à dire un mot des discours et essais originaux des étudiants de la classe de philosophie, et des agréables réflexions qui ont succédé à l'étonnement excité par leurs compositions. Sur le point d'entrer dans la société, où, comme ils le diraient dans leur langage classique, de revêtir la toge du citoyen, qu'ils promettent de faire monter avec honneur à la tribune et au sénat, c'est sur eux surtout que se sont portés nos regards ; nous avons voulu voir ce que la patrie pouvait attendre d'eux, et nous sommes resté

(1) M. Charles Taché, député-ministre de l'agriculture, et l'hon. juge Plamondon. Dans la liste de la distribution des prix publiée dans le même numéro, nous trouvons les noms d'un archevêque, de trois évêques, d'un bon nombre d'hommes publics dont quatre ont été ministres, de deux juges, d'un bâtonnier du barreau, d'une soixantaine de prêtres, d'hommes de profession, d'instituteurs et de négociants. Une chose remarquable, c'est que des *lauréats* de cette année, 65, après plus de 40 ans son encore vivants.

convaincu qu'elle aura de nombreux et puissants défenseurs dans la génération adolescente, si les lumières continuent d'être une puissance. Il mérite d'être remarqué (*sic*) que les deux hommes qui ont présidé aux destinées du peuple dans les deux grandes tourmentes politiques qui signalent notre histoire, l'une desquelles n'est pas encore apaisée, sont sortis de cette maison. Nous n'avons pas besoin de nommer BEDARD et PAPINEAU. Il en sortira d'autres.

Du reste, les pensées patriotiques abondaient dans tous les discours et les essais dont il est question. M. Holmes, et c'est un des points que M. DeCelles fait le mieux ressortir dans sa notice, quoique Américain de naissance et Anglais d'origine, s'était sincèrement dévoué à la nationalité franco-canadienne. Un des premiers, il vit avec terreur ce mouvement d'émigration qui se faisait de nos paroisses vers les Etats-Unis ; un des premiers, il s'intéressa vivement à la colonisation des cantons de l'Est, et sa correspondance avec ses amis et les notes qu'il avait laissées et qui, malheureusement, ont été détruites dans l'incendie de 1866, faisaient preuve de sa très-grande sollicitude à cet égard.

M. Holmes est né à Windsor, dans l'état de Vermont, en 1799 (1). Sa famille était attachée aux traditions des puritains, et M. DeCelles ne pouvait, dès le début, rendre son héros plus intéressant qu'en nous le représentant entrant par hasard dans une église catholique et maudissant ce *papisme* qu'il devait si prochainement embrasser. Ce fut en 1815 (2) et à l'âge de 16 ans qu'il vint au Canada. M. DeCelles nous décrit aussi les circonstances qui le déterminèrent à s'éloigner de sa famille. Elles ont quelque chose de poétique, plus que cela, de providentiel.

Le jeune Holmes s'était senti poussé de bonne heure vers la vocation religieuse. Ce penchant se développa au collège de Dartmouth et s'accrut au point qu'il parla à ses parents d'étudier la théologie. Son père n'abonda pas dans son sens. Il le retira du collège, et vendant tout ce qu'il possédait dans le sud du New-Hampshire, il émigra à Colebrook, au nord du même État où, il acheta une grande propriété. Il voulut que son fils l'aidât dans une vaste exploitation agricole qu'il venait d'entreprendre. Son fils dut plier, mais il ne se résigna pas. Lui-même racontait plus tard que, lorsqu'il parcourait les champs, ses pensées étaient bien loin des travaux qui devaient l'occuper. La forte nature qui l'entourait développait en lui son penchant vers les idées religieuses et s'harmonisait avec l'état de son âme. De toutes parts des montagnes encaissaient Colebrook et s'élevaient l'une au-dessus de l'autre en d'immenses gradins. C'est un pays triste d'aspect et portant à la rêverie, à la mélancolie. Le spectacle continu de cette nature tourmentée, offrant partout l'empreinte de la main puissante du créateur, détachait ses idées des choses de la terre pour les élever dans les régions de la contemplation. Il se sentait inquiet, absorbé par ce sentiment vague qui domine les grandes âmes au moment où elles interrogent l'avenir pour lui demander le secret de leurs destinées, et il cherchait à résoudre les graves problèmes posés par son imagination en lutte avec sa raison.

Un jour, se sentant plus accablé que de coutume, il se jette à genoux, demandant à Dieu de l'éclairer. Il se relève et de suite la pensée de se rendre au Canada pour continuer ses études se présente à son esprit. C'était pour lui une inspiration d'en haut. Sans balancer davantage, sans prendre congé de ses parents, il s'enfuit au pays destiné à devenir sa patrie adoptive.

On assure que M. Holmes venait au Canada avec le projet d'évangéliser les Canadiens, et de les désabuser des erreurs du *papisme*. Si c'est le cas, M. DeCelles a été parfaitement inspiré en prenant pour épigraphe : " Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? "

Les débuts, cependant, ne répondirent ni aux aspirations du jeune homme, ni à la carrière qu'il suivit plus tard. Sans aucune ressource, il entra d'abord comme garçon de peine chez un tanneur à Sherbrooke. Il fut remarqué par M. Burroughs, alors instituteur aux Trois-Rivières, qui l'emmena chez lui. Il y a peu de figures, peu d'extérieurs mieux faits pour intéresser, et ce qui lui était arrivé à Sherbrooke se répéta aux Trois-Rivières. M. Ecuier, curé de Yamachiche, se chargea de lui, continua son éducation, le convertit, lui fit faire abjuration et le baptisa. Cela se passait en 1817.

Il entra au séminaire de Nicolet, y professa la philosophie, et fut ordonné prêtre le

(1) Les papiers de M. Demers et quantité de livres précieux disparurent aussi dans cet incendie.

(2) Le 7 février selon la notice publiée dans l'*Albion*, le 7 mai selon l'abbé Tanguay (Répert du clergé) M. DeCelles ne nous donne aucune date.

5 août 1823 ; il fut successivement vicaire de Berthier (diocèse de Montréal) et missionnaire des townships de l'Est. En 1827, il entra au séminaire de Québec ; après une année d'épreuves, il y fut agrégé. Il était alors professeur de mathématique et de physique, et fut chargé de la classe de philosophie ; en 1830, il devint directeur du petit séminaire ; en 1831, la direction disciplinaire fut séparée de celle des études ; la première fut donnée à M. Brien, la seconde resta à M. Holmes, qui fut préfet des études jusqu'à son voyage d'Europe en 1836. En 1839, il redevint directeur et préfet des études.

P. C.

(A continuer.)

## UN HÉRITAGE PERDU OU LA MAIN MALHEUREUSE

## I

Mesdames et Messieurs, j'ai la main malheureuse !...

Oh ! mais malheureuse, au point que je suis la terreur de mes compagnons, l'effroi de mon voisinage et le désespoir de ma respectable tante—chez laquelle je demeure et dont je suis l'héritier.... en perspective.

Je brise tout, je gâte tout, j'abîme tout. Quand je donne la susdite main à quelqu'un, si c'est un homme, je lui disloque les phalanges ; si c'est une femme, outre ce petit désagrément, je fripe ses manchettes ou j'arrache le gland de son gant—ce qui est bien pire.

Je ne puis rencontrer un être humain sans le heurter, un animal sans lui écraser les ergots. Il est écrit que je suis obligé de casser les vases dont je me sers et de culbuter les piles d'assiettes qui se trouvent à ma portée.

C'est moi qui fais vivre le marchand de vaisselle de notre endroit.

Hélas ! c'est mon seul ami véritable.

Si je voulais vous raconter toutes les gaucheries de ma vie et toutes les mésaventures qu'elles m'ont valu, j'en aurais pour autant de volumes qu'en comprend l'*Encyclopédie*.

Mais, non ! ce serait rouvrir inutilement une foule de blessures à peine cicatrisées et dérouler sous vos yeux, sans nécessité, un panorama lugubre, à tirer les larmes.

Je me contenterai de détacher du livre de mes exploits la page la plus lamentable, à mon idée—celle que je ne puis relire sans qu'un petit frisson me passe sur le corps.

La voici :

\* \*

Un soir, il y avait grand souper chez ma tante Françoise.

Tout ce que notre village contenait de considérable, de titré, de pimpant—hommes et femmes—répondant à l'invitation de mon inestimable parente, se trouvait, ce soir-là, réuni dans la grand'chambre, la chambre d'honneur, réservée seulement pour les grandes circonstances, et où les laborieuses araignées peuvent tisser en paix, pendant trois cent soixante-et-quatre jours de l'année, leurs perfides traquenards.

Il y avait donc société choisie chez ma tante Françoise—à preuve que les trois plus grosses jupes de notre endroit, savoir : Mme la Mairesse, Mme la Médecine et Mme la Notaire, en étaient et présidaient fort majestueusement la table.

Hélas ! moi aussi, j'en étais ! Et c'était bien là un gros nuage dans le ciel pur de la joyeuse humeur de ma tante ! Mais elle n'avait tant recommandé de prendre garde, de ne toucher à rien, de manger peu et d'agir lentement.... et j'avais si bien pris la résolution de me surveiller attentivement, de m'y prendre en deux fois avant de faire le moindre agissement !

« Enfin, mon fiston, tu est d'âge à te morigéner un peu devant le grand monde ; tâche d'être ce soir sans reproche, hein ? Vois-tu, mon testament n'est pas irrévocable.... et si tu me fâchais trop, dame !.... je pourrais bien.... » m'avait soufflé ma bonne tante, en me poussant dans la chambre du festin.

\* \*

Hélas ! trois fois hélas ! ! ! mon étoile ma mauvaise étoile passa le seuil en même

temps que moi. Je m'en aperçus bien à l'énorme trébuchement que me valut un malencontreux pli du tapis, qui me guettait à trois pas de la porte.

Cependant, ce trébuchement eut une fin. Je me relevai. Mais, par malheur, l'action de me remettre sur ma quille me porta un tant soit peu en avant. Il en fut assez pour que ma tête, en prenant à la hâte sa position première à la partie supérieure de mon individu, rencontrât le bord de la longue table chargée de vaisselle et encadrée de soupeurs et de soupeuses.

Il y eut un soubresaut général. Plats et assiettes, bols et soucoupes, faïence et cristal, filles, femmes et hommes, tout tressauta, tout éprouva le contre-coup.

J'examinai la situation. Rien de cassé.

« Allons, tout va bien, » me dis-je.

Et, reprenant mon aplomb, en homme accoutumé à ces petites misères, j'ébauchai mon plus gracieux sourire, qui partit sur les ailes de mon regard et fit lentement, dignement le tour de la table, pendant que ma tête s'inclinait calmement dans un salut plein de distinction.

J'ignore si la noblesse et le savoir-vivre que je mis dans ces deux dernières démonstrations me conquièrent mes convives ; mais je me souviens fort bien que tout le monde répondit poliment à ma civilité et que pas un éclat de rire ne se fit jour à travers les lèvres serrées qui toutes murmuraient : « Bonsoir, monsieur. »

Je surpris bien, par ci par là, des demi, même des trois-quarts de sourires, glissant silencieusement sur des râteliers féminins violemment contractés ; mais je n'en fis point de cas, et, reprenant toute mon assiette de citadin, je m'installai carrément sur un siège resté libre près de la fille de Mme la Mairesse—Mlle Séraphine Lalurette, s'il vous plaît !

\* \*

Une fois posé—et ce ne fut pas sans froisser un peu fort la robe de gros-de-Naples de ma belle voisine, sans lui écraser un brin son pied dodu et courtaud, sans faire frissonner un tant soit peu, au passage de mes genoux, tout ce qu'il y avait de vacillant sur la table—je me pris à réfléchir et m'admonestai une verte semonce sur la gaucherie de mon début. Puis, rassuré jusqu'à un certain point pour l'avenir, je jetai un regard oblique à ma tante, dont le visage gardait encore les traces de l'émotion indignée que lui avait causée mon récent exploit.

Vous dire, ami lecteur, la paire d'yeux qu'elle me fit ! Aie ! j'ai encore ce regard-là sur le cœur.

Je lui fis comprendre, par une série de signes de tête des plus expressifs, qu'elle eût à ne rien craindre désormais, que le pire était passé, que dorénavant j'aurais l'œil au guet, etc....

La bonne vieille ne parut que médiocrement rassurée. Néanmoins, elle fit un haut-le-corps qui voulait dire : « A la grâce de Dieu ! » et reprit ses occupations d'hôtesse.

Alors, comme tout le monde était déjà à l'œuvre, je m'emparai de mes armes et attaqua résolument un superbe gigot, couché sans cérémonie en travers de mon assiette.

« Pendant l'émotion d'un premier assaut, fait avec toute la *furie*.... de l'appétit, on ne fera guère attention à moi, » me disais-je.

Et c'est ce fatal raisonnement qui me porta à me précipiter, afin de n'avoir plus de gaucherie à faire quand l'appétit des convives ferait relâche et leur permettrait de m'observer.

On va voir ce qui m'advint et comment ce gigot de malheur me fit perdre l'héritage de ma tante.

## II

L'unique rejeton de M. le Maire et de Mme la Mairesse—Mlle Séraphine Lalurette—n'était pas d'un extérieur désagréable. Elle passait même pour un beau brin de fille, et plus d'un gars, dans la paroisse, s'était dit : « En v'là *cunne* à qui j'offrirai ma personne et mon *bien* de trois arpents, quand les *bonnes gens* m'auront fait *domaison*. »

Tout en déchiquetant mon gigot avec

une habileté et une *reine* qui ne présageaient rien de bon, je la relaquais donc du coin de l'œil.

Enfin, j'entamai la conversation, en Québécois qui ne pouvait rester longtemps bouche close auprès d'une demoiselle. Je m'enhardis même jusqu'à lui débiter de ces insipides riens qu'on nomme compliments et qui sont en général fort prisés du beau sexe. La fillette y répondit par les minauderies d'ordonnance. Si bien qu'après cinq minutes de ce chassé-croisé galant, nous étions, Mlle Lalurette et moi, fort bons amis déjà.

La chose ne devait pas durer.

\* \*

En effet, tout en batifolant avec ma voisine, j'avais disséqué à peu près tout mon gigot. Il n'y restait même plus qu'un bout de muscle, fortement attaché à l'os par un court tendon.

Hélas ! maudite mille fois soit l'idée qui me vint en cette soirée néfaste où ma tante Françoise donnait à souper aux notabilités de sa paroisse, de détacher ce bout de muscle-là et d'en faire ma pâture ! En avais-je bien besoin, gourmand aux quatre-vingt-dix-neuf centièmes repu que j'étais ?

Je fixai donc solidement ma fourchette dans la partie libre du muscle, et, me servant de mon couteau comme d'un levier ayant son point d'appui au fond de mon assiette et son point de résistance à l'os, je donnai un coup sec....

Patatrrrr !.....

Le tendon céda brusquement, et l'inférieur gigot, lancé comme par une catapulte, alla frapper en plein visage la fille unique de M. le maire, ricocha contre son nez, puis, arrêté dans son élan, retomba massivement sur les genoux de Mlle Lalurette, où il disparut dans les plis soyeux de sa robe de gros-de-Naples bleu-ciel, qui rendit un navrant frou-frou ! ! !

\* \*

Il y eut un moment d'horrible stupeur.

Mlle Séraphine Lalurette, pâle comme son *garibaldi* blanc, muette et menaçante comme la statue du Commandeur, s'était redressée de toute sa hauteur, après avoir fait subir à mon gigot une dégringolade qui fut fatale au petit chien de ma tante—lequel, errant sous la table au milieu d'une énorme quantité de jambes, avait reconnu dans les miennes des jambes de connaissance et s'était blotti à mes pieds.

Mille émotions se battaient sur la figure enduite de graisse de la malheureuse jeune fille. A la fin, sa gorge rendit un son rauque ; ses lèvres s'entr'ouvrirent :

—Butor ! rugit-elle.

—Monstre ! glapit sa mère, qui recouvra la parole en même temps.

—Madame.... murmurai-je, étourdi, chancelant, ahuri.

—Mal-élevé ! reprit la fille.

—Mademoiselle.....

—Polisson ! renchérit la mère.

—Oh ! madame....

—Une robe toute neuve et que j'étrénaissais !

—Ah ! mademoiselle.... c'est....

—Et qui a fort bien coûté trente belles piastres à monsieur ton père !

—Mais, madame, je vous jure....

—Gâtée pour toujours !

—Mais, mademoiselle, c'est ce gig....

—Quand on ne sait pas manger, on ne se met pas à table, en compagnie de gens comme il faut !

—Si j'eusse pu prévoir, madame....

—Assassiner les personnes du sexe à coups de gigots !

—Ah ! traître gigot ! Vous l'avez dit, mademoiselle : c'est lui qui a tout fait.

—Mais, grand imbécile, qui l'a jeté ?

—Pour ça.... c'est moi !... mais si vous saviez comme je suis.... maladroite....

—Tiens, il l'avoue !

—Et comme j'ai la main malheureuse !

—Est-ce notre faute, à nous, si vous n'êtes pas assez fûté pour vous servir d'un couteau et d'une fourchette, sans assommer les honnêtes gens ?

—Non.... non.... assurément ; mais ce n'est pas la mienne, non plus, pourtant. »

La discussion serait devenue certainement orageuse, sans l'intervention de M. le médecin, qui, en sa qualité de tête forte, avait gardé le plus son sang-froid parmi les convives ahuris.

« Voyons, voyons, Mme et Mlle Lalurette, ne nous échauffons pas la bile : cela entrave la digestion, dit-il. Je vous promets de faire disparaître ces taches de graisse qui vous préoccupent si fort. Il n'y paraîtra pas plus que si jamais la robe de mademoiselle n'avait fait connaissance avec le gigot de monsieur.

—Et l'insulte faite à ma fille ?

—Et la bosse que j'ai au front ?

—Monsieur fera des excuses, et moi, je me charge de la bosse.

La paix—mais une paix armée—se rétablit.

Cependant, ma tante, occupée à la cuisine, avait entendu le bruit de la dispute et arrivait au galop de ses courtes jambes.

« Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-elle, tout en prenant vent.

—Il y a que monsieur votre neveu a failli assommer ma fille avec un gigot plus gros que ma tête, répondit Mme la mairesse, avec un reste d'humeur évident.

—Ah ! garnement ! ah ! triple brute ! sors-moi de table immédiatement et va m'achever de souper à la cuisine, s'il te reste encore de l'appétit après le beau coup que tu viens de faire. Tu me le paieras va ! »

Je compris très-bien le sens de cette dernière phrase. Je m'esquivai donc le plus vite possible, renversant sur mon passage chaises, servantes, marmitons.... après avoir renversé l'édifice de mon amour naissant pour Mlle Lalurette et celui de mon avenir, bâti sur l'héritage de ma tante, perdu par ma gaucherie !

\* \*

Vous tous qui me lisez, Dieu vous sauve des gigots.... des gigots de mouton, surtout !—ce sont les plus traîtres !

Quant à moi, dût mon estomac me donner les commandements les plus impérieux et battre en vain le rappel à la table pendant plusieurs jours consécutifs, je préférerais subir l'affreux supplice du comte Ugolin, plutôt que de manger de la plus petite bouchée.... s'il y avait tant seulement, parmi les mets, la miniature d'un gigot !

Ça fait réfléchir, allez, la perte d'un héritage !

VINCENSLAS-EUGÈNE DICK.

Château-Richer, février 1876.

## PLAISANTERIES

—Au prix où est le tabac, ce doit être ruineux d'avoir une cheminée qui fume.

\* \*

—A l'Opéra, les figures de Beaudry sont déjà très altérées. C'est naturel. Ces peintures sont dans le foyer ; dans le foyer il fait chaud, et où il fait chaud on a tout de suite soif.

\* \*

—Saint-Louis n'hésitait pas à se croiser. Les rois fainéants non plus ; seulement, ils se croisaient..... les bras.

\* \*

—J'aime tout ce qui est tableau ; mais, hélas ! la mort me fera passer le goût du peint.

\* \*

—Le total d'une addition peut être élevé, mais le montant est toujours en bas.

\* \*

—Pour bien choisir sa société, il faut avoir le goût formé. Pour se former le goût, il faut bien choisir sa société. Tirez-vous de là !

\* \*

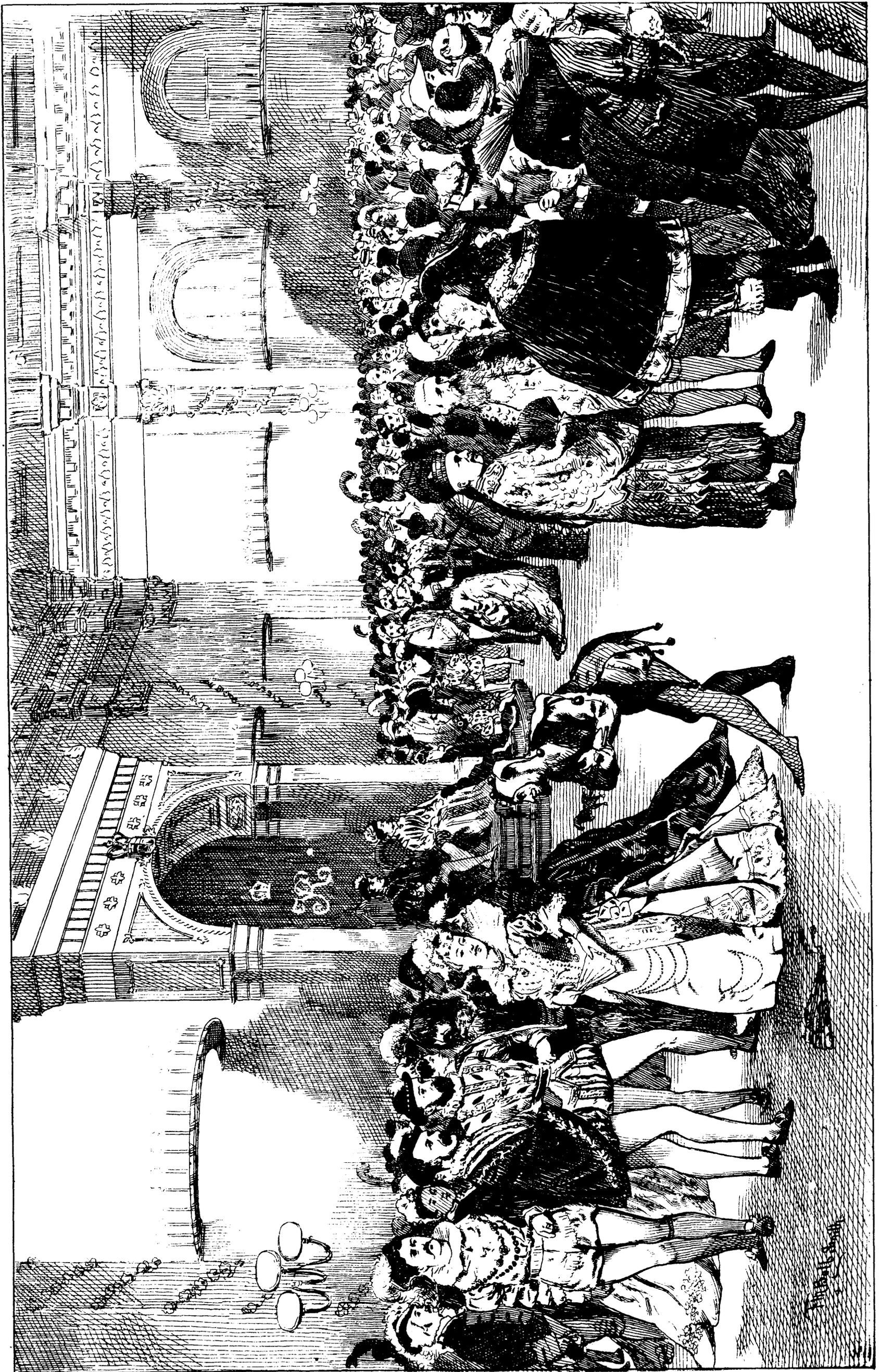
RÉPARTIE GRACIEUSE.—Mgr. de la Motte, évêque d'Amiens, joignait la gaieté et l'amabilité à la piété la plus tendre. La reine lui reprochant, un jour, de ne pas venir assez souvent à la cour, le prélat répondit que ce qui l'empêchait d'y aller, c'était parce qu'il était un peu sourd.

La reine reprit : « Monsieur l'évêque, ce n'est pas pour être entendue, mais bien pour vous entendre que je vous réclame. »

\* \*

CALEMBOUR.—« Vous me sciez le dos, » disait un notaire impatienté à un de ses amis : l'ami, sans se déconcerter, riposta :

« Eh bien ! ce sera un dossier (dos scié) de plus, et voilà tout. »



BAL COSTUMÉ DONNÉ PAR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL À OTTAWA.

OCTAVE CRÉMAZIE

A. M. ARTHUR GLOBENSKI

La sainte poésie avait touché sa fête,  
Et dans son âme avait déversé tous ses feux :  
Comme Ossian chantant debout dans la tempête,  
Hardiment il chantait les exploits des aïeux.

Tout s'immortalisait en passant par sa stance :  
Son vers audacieux lui servait de burin,  
Et les sons de son luth, tout bouillants d'éloquence,  
Faisaient trembler les cœurs comme un clairon d'airain.

Devant lui s'élevaient de roses perspectives,  
Pas un nuage noir n'estompait son beau ciel.  
Des cris d'enthousiasme, éclatant sur nos rives,  
Sans cesse applaudissaient le poète immortel.

Mais, un jour, le malheur de sa lourde tenaille  
Lui déchira le cœur—et l'abreuva de fiel.  
Puis, le foulant aux pieds, comme on foute une paille,  
Alluma dans son âme un remords éternel.

L'orage l'emporta bien loin de sa patrie.  
Qui se convulsa de deuil, et tristement pleura  
Loin du sol qu'il aimait avec idolâtrie,  
Et que jamais peut-être il ne refoulera.

Et les vieux guerriers morts, qu'avait chantés sa lyre,  
La nuit de son départ quittèrent leurs prisons,  
Et rassemblés au bord du grand fleuve en délire,  
Firent entendre au loin de lamentables sons.

Oh ! maintenant quel deuil pour cette âme si haute !  
Quel chagrin pour ce cœur que nul n'a consolé !  
Comme est cuisant toujours le regret de sa faute,  
Comme est amer et dur le pain de l'exilé !

Ne plus ouïr jamais la voix de ceux qu'il aime,  
Ne plus voir le beau ciel qu'il nous faisait chérir,  
Ne pouvoir se nommer, rougir de son nom même,  
Ne plus toucher son luth... Mon Dieu ! qu'il doit souffrir !

Et puis, pour ajouter à ses douleurs amères,  
Tous ses vieux souvenirs s'éveillent dans son cœur,  
Et ses rêves dorés et ses roses chimères  
Étalent sous ses yeux leur fantôme moqueur.

Et toujours, dans ses nuits, quelque terrible songe  
Tourmente son esprit déshiré par l'affront...  
Quand donc cessera-t-il de boire son éponge !  
—Quand la mort, qu'il appelle, aura broyé son front.

Alors luira pour lui la sainte délivrance :  
L'océan nous viendra rapporter son tombeau,  
Viendra réaliser sa suprême espérance,  
Pour ceux qui survivront, que ce jour sera beau !

Alors, dans son cercueil, sous son froid mausolée,  
Ses os travaillèrent de joie et de bonheur,  
Car il vint d'entendre une fanfare ailée  
Annonçant dans les airs le grand jour du Seigneur.

Car l'ange du pays, à genoux sur sa tombe,  
Aura laissé tomber de son luth couronné  
Ces mots plus caressants qu'un soupir de colombe :  
"Poète, dors en paix ! ton crime est pardonné !"

W. CHAPMAN.

Février 1876.

LE BRANDON DE DISCORDE

OU

LE MASSACRE DE LACHINE

CHAPITRE VIII

LE COMBAT

L'évasion du prisonnier huron et l'incendie d'une partie du camp des Abénaquis portèrent à son comble l'indignation du Serpent et de sa tribu. D'autre part, les Français étaient tout mystifiés de la disparition du lieutenant Belmont avec Isanta et Tambour. La première impression fut que de Belmont et Isanta avaient été massacrés par l'Iroquois ; car le lieutenant Vruze eut bien soin de maintenir que le prisonnier était un espion iroquois.

Mais deux personnes, plus que toutes les autres, s'étaient émues des événements de la nuit : c'était Julie du Châtelet et le Serpent. Le premier était furieux de voir disparaître sa fiancée et son prisonnier ; Julie, acablée de chagrin, se rappelait sa dernière entrevue avec son amant, et concluait que de Belmont, pour l'amour d'Isanta, avait favorisé la fuite du prisonnier et les accompagnait jusqu'au territoire de leur tribu. Puis, Julie se reprochait de n'avoir pas découvert plus tôt la duplicité de de Belmont ; d'autre part, elle se donnait la triste consolation de croire de plus en plus aux soupçons qu'elle avait formulés contre le lieutenant dans leur dernière entrevue.

Le marquis de Denonville, bien que déconcerté à la nouvelle de la fuite du prisonnier qu'il croyait maintenant être un espion iroquois, réussit à se concilier le Serpent et lui fit solennellement promettre d'accompagner l'expédition. Le marquis fit retarder d'une couple d'heures le départ des troupes pour faire battre les bois autour du Fort à la recherche de de Belmont, Tambour et Isanta. Mais ses éclaireurs étant revenus sans succès, le marquis donna l'ordre de départ que les troupes attendaient depuis le matin. Les troupes reçurent l'ordre avec le plus grand enthousiasme et partirent en chantant leur

CHANT DE GUERRE.

Enfin le clairon a retenti !—En avant !—Canonniers, mousquetaires et fantassins,—que l'air retentisse de vos cris joyeux ;—En avant ! nos drapeaux sont déployés ; en avant ! défendons nos foyers ;—le ciel protégera nos enfants à leur réveil !

Qui craint la mort ?—Qui oserait fuir même devant des légions d'ennemis ?—Plus d'une tombe sera creusée par nos vaillantes mains pour ceux qui voulaient ravager nos demeures.—En avant ! à la voix de notre chef !—En avant pour notre pays et pour notre Roi !

En avant !—Que la valeur nous guide !—Et sachons nous assurer la victoire en face de l'ennemi !—En avant ! la gloire nous est réservée—et la renommée l'annoncera au bruit du tonnerre !

Nous n'avons tous qu'un cœur !—chargeons l'ennemi au bruit du tambour !—Et que, pendant de longues années, l'écho répète à tous les échos de la chrétienté : le Canada a su défendre ses frontières !

Les troupes, après avoir traversé le lac Ontario, débarquèrent à la Rivière des Sables, sur la rive sud, près de l'endroit où l'on savait que les Iroquois se retranchaient. L'expédition était composée des renforts que le chevalier de Vaudreuil avait amenés de France. Ces hommes, que M. de Callières avait exercés spécialement sur l'île Ste. Hélène, étaient commandés par le vétérinaire et le chevalier. La milice canadienne était divisée en quatre bataillons, commandés par MM. Lavaltrie, Berthier, Granville et Longueuil. Le jour de son arrivée à la Rivière des Sables, la petite armée du marquis se trouva encore renforcée de six cents hommes amenés de Détroit par MM. La Durantaye, Tonti et de Luth.

Pour atteindre l'ennemi, les Français avaient à traverser une région entrecoupée de collines et de marais éminemment propices à des embuscades. La marche devait nécessairement être lente, car il fallait prendre toutes les précautions pour prévenir une surprise d'un ennemi toujours aux aguets. Les troupes, surtout celles qui arrivaient d'Europe, souffraient énormément de la chaleur excessive et de la morsure des moustiques. Mais elles ne manifestèrent aucun mécontentement, ne firent entendre aucun murmure et elles marchaient avec courage, espérant toujours rencontrer l'ennemi dans quelque marais ou au détour de quelque colline.

Les Iroquois, de leur côté, savaient parfaitement que les troupes françaises s'avançaient ; car un des leurs, que les Français avaient fait prisonnier, s'était échappé et avait informé ses frères des mouvements de l'expédition.

Enfin, à leur grande satisfaction, les Français arrivèrent en vue du village des Tsounonthouans, l'une des cinq tribus qui formaient la confédération iroquoise. Toutefois, l'ennemi refusa le combat et, après avoir incendié le village, se retira au fond de la forêt. Mais sa retraite fut de courte durée ; il revint, à l'insu des Français, et se posta, fort de trois cents hommes, sur un ruisseau qui séparait deux collines boisées en vue du village incendié. En même temps, cinq cents autres Tsounonthouans se postèrent en embuscade dans un marécage plein de joncs épais, à quelque distance du ruisseau. Dans cette position, les deux embuscades attendirent l'approche des Français ; ces derniers chargèrent un petit détachement ennemi que les Iroquois avaient posté à dessein sur la route conduisant au village ; mais ce détachement ne résista pas et prit la fuite. L'avant-garde française, emportée par l'ardeur de la poursuite, se trouva bientôt séparée du corps d'armée et arriva près du ruisseau gardé par les Iroquois. Mais ces derniers, au nombre de trois cents, perdirent leur avantage par trop d'impétuosité. Au lieu de laisser passer l'armée française pour la prendre en arrière et la pousser sur l'embuscade postée dans le marécage, les Iroquois s'attaquèrent à l'avant-garde, comme si c'eût été toute l'armée, et observant qu'elle était composée principalement d'Abénaquis, poussèrent leur cri de guerre et firent une décharge de mousqueterie. Terrifiés par cette attaque d'ennemis invisibles, les Abénaquis s'enfuirent et les Iroquois se mirent à leur poursuite. Mais ils étaient à peine à quatre cents verges de leur cachette qu'ils se trouvèrent en face de la milice provinciale, commandée par Lavaltrie et s'avançant, tambour battant, au pas de charge. A leur tour, les Iroquois durent prendre la fuite. Craignant de faire face à la milice, dont ils avaient éprouvé la valeur en maintes autres circonstances, ils firent volte-face et se dirigèrent vers le marais où se trouvait l'autre corps d'embuscade. A ce moment, la panique gagna les Iroquois du marais et tous prirent ensemble la fuite, jetant leurs armes derrière eux.

La perte des Français était insignifiante ; mais les Iroquois avaient à déplorer la mort de plusieurs guerriers vaillants dont les corps, malgré toutes les précautions du marquis de Denonville et de ses officiers, furent enlevés pendant la nuit pour servir, suivant la coutume, aux horribles festins des Abénaquis cannibales.

Le lendemain du combat, les Français s'emparèrent des guerriers des Tsounonthouans, où ils trouvèrent quatre cent mille boisseaux de maïs. Pendant dix jours, ils ravagèrent le pays, détruisant les moissons sur pied et massacrant les bestiaux, sans voir apparaître un seul Iroquois. Toute la population du canton de Tsounonthouan, effrayée du résultat de la bataille, s'enfuit au loin ; quelques-uns de ces sauvages gagnèrent même la Virginie.

Les Iroquois, comme nation, étaient complètement démoralisés et il eût été facile de les vaincre en détail. Mais le marquis de Denonville se contenta de prendre possession du pays au nom du roi de France, et, contrairement à l'attente de ses officiers, il ordonna aux troupes de se préparer à retourner dans leurs quartiers.

L'armée française était revenue à la Rivière aux Sables, et, au coucher du soleil, tous les préparatifs étaient faits pour traverser le lac Ontario le lendemain. Les officiers venaient de placer les sentinelles, quand un coup de mousquet, tiré tout près de là, mit tout le monde sur pied. Quelques minutes d'anxiété furent suivies d'un moment de curiosité pénible quand on vit revenir le Serpent et une partie de sa bande escortant deux prisonniers et s'avançant vers le quartier-général du marquis. L'un des prisonniers était un blanc ; il portait dans ses bras une femme dont la tête était penchée sur son épaule. De près, l'on pouvait voir le sang s'échapper de sa bouche ; elle semblait évanouie ou mourante. Cette femme était Isanta, et celui qui la portait, le lieutenant de Belmont.

CHAPITRE IX

LA COUR MARTIALE

Dans la salle du conseil du Fort, une cour martiale était assemblée pour juger Henri de Belmont, lieutenant dans les forces coloniales de sa majesté le roi de France. Le président était le marquis de Denonville, commandant-en-chef des troupes françaises en Canada. La cour était composée des officiers suivants : le chevalier de Callières, le chevalier de Vaudreuil et MM. Grandville, Longueuil, Lavaltrie, Berthier, La Durantaye, Tonti et de Luth. Le lieutenant Vruze était chargé de représenter le ministère public.

Les accusations portées contre de Belmont étaient au nombre de deux :

1o. Avoir causé l'incendie de diverses habitations de la tribu sauvage des Abénaquis, amis alliés du roi de France ;

2o. avoir traitreusement aidé et favorisé l'évasion d'un prisonnier appartenant à la nation des Iroquois, ennemis du roi—le dit prisonnier se trouvant sous la garde du roi et, d'après les lois de la guerre, condamné à mort comme espion.

A ces accusations, le lieutenant de Belmont répondit par une dénégation formelle.

Le lieutenant Vruze fit un réquisitoire minutieux, plein d'une ingénieuse méchanceté. En premier lieu, il affirma que le prisonnier, bien que se disant Huron, était un espion iroquois. En second lieu, il prétendit qu'il avait dû y avoir entente secrète entre le sauvage et le lieutenant de Belmont ; et il prouvait cette assertion par le fait que le lieutenant avait suivi le prisonnier dans la salle du conseil et avait empêché le Serpent de tirer vengeance sommaire d'une insulte gratuite et désespérée. De Belmont avait, à maintes reprises, exprimé ouvertement l'opinion que le prisonnier devrait être libéré : que cet emprisonnement était une honte pour le marquis de Denonville. De plus, la conduite du lieutenant de Belmont, le soir de l'évasion, prouvait clairement, de toutes manières, qu'il avait été le principal agent de cette fuite. Comment se faisait-il qu'en entendant la détonation du fusil, le lieutenant de Belmont, qui était de garde, trouva la sentinelle baillonnée et garottée et ne songea pas à la détacher pour apprendre de cet homme les détails de l'évasion ? Comment se faisait-il que le lieutenant de Belmont eût quitté le Fort immédiatement après le prisonnier, sans être aperçu par aucune des sentinelles ? Il n'aurait pu même franchir la porte sans être observé ; il n'aurait pu franchir la palissade sans être remarqué par la foule des soldats qui sortirent immédiatement au bruit de la détonation, dans la crainte d'une escalade des Iroquois au milieu de la nuit. Comment expliquer la disparition subite du lieutenant de Belmont ? Il n'y avait qu'une réponse à toutes ces questions : il était sorti par la tranchée pratiquée sous la palissade. Jusqu'au lever du soleil, le lendemain matin, personne n'avait soupçonné l'existence de cette tranchée. Comment le lieutenant de Belmont la connaissait-il ? Parce que le prisonnier et lui savaient qu'elle devait être pratiquée et qu'elle leur fournirait le moyen le plus sûr de mener à bonne fin leur conspiration. Mais, si blâmable que fût la conduite du lieutenant de Belmont à l'intérieur du Fort, sa conduite au dehors était infiniment plus coupable. Afin de détourner l'attention des Abénaquis tandis que les Iroquois, amis du prisonnier, rôdaient autour du Fort, le lieutenant de Belmont avait, de sa propre main, mis le feu aux wigwams des Abénaquis, mesure préliminaire la plus propre à assurer le succès de l'entreprise. Les pertes de cette peuplade, amie fidèle et alliée des Français, étaient immenses ; et sans le tact admirable du marquis et son influence sans exemple sur les Abénaquis, ces sauvages auraient pu devenir nos plus implacables ennemis ; en nous refusant leurs services, ils compromettaient le succès de la campagne. La cour martiale se refuserait peut-être à croire qu'un officier au service du roi de France pût descendre au rôle infâme d'incendiaire. Mais, hélas ! ce n'était que trop vrai. Le chef des Abénaquis lui-même avait vu le lieutenant de Belmont mettre la torche. La cour martiale se demanderait naturellement quel était le motif de la conduite honteuse du lieutenant de Belmont. Ce motif était une passion désordonnée pour la sœur du prisonnier qui, d'après la déclaration du Serpent, n'était pas Huron, comme il le prétendait, mais Iroquois. Ceci, toutefois, était plutôt une question de morale que de discipline, mais la cour saurait juger l'indigne conduite de l'homme qui, pour satisfaire sa passion, n'avait pas hésité à conspirer traitreusement avec un espion iroquois, à détruire les wigwams de pauvres sauvages ignorants, et à trahir une noble dame comme Julie du Châtelet pour aller séduire une pauvre sauvage comme Isanta.

—Assez ! cria de Belmont exaspéré ; accusez-moi de mille autres crimes imaginaires, si vous voulez ; mais quand vous me dites coupable de trahison envers Mlle Julie du Châtelet et de projets malhonnêtes sur Isanta, vous m'accusez de crimes qui n'ont jamais existé que dans votre imagination corrompue et pervertie. C'est parce que Mlle du Châtelet a refusé vos hommages que vous cherchez à l'affliger en lançant contre moi les flèches empoisonnées de la calomnie.

—Je crois que le lieutenant Vruze ferait mieux de ne pas introduire de questions étrangères dans l'acte d'accusation, dit le marquis de Denonville.

—S'il cherche à ternir le moindrement le nom de ma pupille, continua M. de Callières, je forcerai le lieutenant Vruze à régler avec moi un compte déjà vieux.

Le lieutenant Vruze pâlit et d'une voix tremblante :

« Je n'ai pas la moindre intention d'offenser M. de Callières, reprit-il ; aussi ai-je eu soin de dire que cette partie de la cause touchait plutôt à la morale qu'à la discipline.

—Laissez de côté les considérations morales, dit le chevalier de Vaudreuil, et tenez-vous-en aux questions de discipline.

Le lieutenant Vruze quitta la salle et revint accompagné du Serpent et de deux autres chefs abénaquis.

Le Serpent déclara sans hésiter qu'il avait vu lui-même le lieutenant de Belmont mettre le feu aux wigwams.

Les deux autres chefs avouèrent qu'ils avaient vu de Belmont sortir par dessous la palissade et gagner la forêt, et que le prisonnier iroquois le suivait. Ils affirmèrent aussi avoir vu de Belmont et l'Iroquois tenant Isanta, chacun de son côté, et la poussant vers le bord de l'eau où étaient assemblés des guerriers iroquois en grand nombre, avec toute une flotte de canots.

Le lieutenant de Belmont répondit brièvement et d'une voix ferme. Il affirma son ignorance complète de toutes les circonstances qui avaient précédé l'évasion. Il nia formellement et avec la plus vive indignation, l'accusation calomnieuse d'avoir conspiré avec le prisonnier pour séduire Isanta. Il raconta ensuite les faits relatifs à l'évasion, à la poursuite du prisonnier, et il dit comment lui-même avait été arrêté et embarqué de force. Puis il relata son voyage sur le lac. Le premier soir, le Huron et ses compagnons débarquèrent pour camper. Pendant qu'ils dormaient, de Belmont se leva et s'empara d'un canot dans l'intention de se rendre au Fort. Au moment où il allait partir, Isanta fit son apparition et le supplia, les larmes aux yeux, de l'emmener avec lui au Fort, car elle sentait ne pouvoir vivre loin de Julie du Châtelet. Il consentit, bien qu'ayant la certitude que sa conduite serait mal interprétée. Il rama toute la nuit ; mais, au point du jour, il s'aperçut qu'il était encore à trente milles au moins du Fort. La vue de quelques canots iroquois l'engagea à abandonner le sien et à gagner la forêt sur la rive sud. Il se dirigea, avec sa compagne, vers la rivière des Sables, base des opérations contre l'ennemi et où il était sûr de retrouver ses camarades. L'ennemi battait les bois dans toutes les directions, et lui et sa compagne n'atteignirent la rivière des Sables qu'après plusieurs jours de marche. C'est en se dirigeant vers le camp qu'ils furent surpris par le Serpent et un parti d'Abénaquis. Le Serpent s'avança vers Isanta, la réclamant pour sa femme, d'après la promesse de la jeune fille, et menaçant de l'emporter à son wigwam. Sitôt que le chef des Abénaquis eut mis la main sur la jeune fille, de Belmont le terrassa ; mais le Serpent, se relevant, prit un fusil des mains d'un de ses guerriers et ajusta l'officier, mais, se ravissant, il tira sur la jeune fille, qui reçut une partie de la charge en pleine poitrine. De Belmont déclara solennellement au marquis et au conseil que le prisonnier en fuite n'était point un Iroquois. C'était un Huron, le chef de huit cents guerriers, le frère d'Isanta, l'ennemi du Serpent, venu au Fort pour tuer le chef des Abénaquis ; c'était le fameux chef, connu, parmi les Sauvages, sous le nom de Kandiarak, le même que les colons appelaient « Le Rat ».

Le marquis de Denonville demeura tout surpris, et les membres du conseil se regardèrent avec étonnement ; pendant ce temps, le lieutenant Vruze et le Serpent échangeaient un regard de soupçon et de crainte.

« Lieutenant de Belmont, dit le marquis, je voudrais savoir si vous avez des raisons suffisantes de croire que le prisonnier en fuite est réellement le chef huron Kandiarak, comme il l'affirme, et non pas un Iroquois.

—J'en suis sûr, répondit de Belmont. Et je demanderais à la cour, non pas comme une faveur, mais comme un acte de justice, qu'avant le prononcé du jugement, le chef huron soit sommé de comparaître pour prouver mon innocence et réfuter le faux témoignage du Serpent et ceux des deux autres chefs abénaquis. Le Huron est le ferme allié des Français, et il répondra à l'appel du gouverneur.

Le marquis, après s'être consulté un instant avec les membres du conseil, dit à de Belmont :

« En considération de vos services et de votre bonne conduite, le tribunal consent à sommer Kandiarak de comparaître. Mais il est bien entendu que si le chef ne comparait pas d'ici à trois semaines, la cour devra baser son jugement sur les dépositions entendues. Quant à vous, lieutenant de Belmont, vous resterez aux arrêts jusqu'à l'arrivée du témoin que vous avez désigné.

Le jeune homme remercia, et la séance fut levée.

(A continuer.)

CONSUMPTION.—Il n'y a pas de maladie plus commune et qui déjoue mieux la science du médecin que celle-ci ; cependant, elle provient presque toujours d'un rhume négligé. Si vous toussiez et que vous ayez quelque souci de votre vie, arrêtez de suite ce rhume en faisant usage des *Trochites Pulmonaires* de *Wingate*.

—Le généreux M. Peabody a fait, paraît-il, des disciples. Un grand négociant de Liverpool, M. R.-L. Jones, vient de léguer en mourant 300,000 livres sterling, c'est-à-dire près de 7,575,000 francs, aux divers établissements de charité de cette ville.

DE LA COQUETTERIE

Voilà un mot dont on a absolument dénaturé le sens et que tous les jours on applique et on emploie à faux.

En général, le mot coquetterie entraîne avec lui l'idée d'un défaut, d'un vice même.

Une femme coquette est une femme dangereuse que les hommes doivent fuir, et qui, pour de futiles succès de salon, pour de stériles satisfactions d'amour-propre, jettera la désolation dans les familles et dans les ménages.

Voilà ce que presque tout le monde entend par la coquetterie.

Eh bien, on se trompe...

Ces femmes-là existent, malheureusement, mais ce ne sont point ce que j'appellerai la femme coquette. Donnez-leur tout autre nom que vous voudrez, mais pas celui-là.

Loin d'être un défaut, la coquetterie sans excès, au contraire, est—pour une femme—une qualité nécessaire, indispensable.

Il arrive presque toujours qu'une femme qui n'est pas coquette est négligente, peu soignée dans sa toilette, insouciant, apathique et indifférente.

La coquetterie, c'est le désir de plaire, désir inné chez nous, désir de plaire à ceux que nous aimons, à ceux qui nous entourent et avec lesquels nous sommes en relations journalières.

La coquetterie, c'est le respect de soi-même et des autres.

C'est grâce à la coquetterie que bien des ménages sont heureux : croyez-vous qu'un mari n'éprouve pas, à voir sa femme toujours mise avec soin, mais sans recherche, plus de plaisir que si sa compagne s'abandonnait à un triste laisser-aller et à une insouciance de soi-même, et au mépris de ces mille détails qui ont tant de prix aux yeux des hommes ?

On est, il faut être coquette en tout et pour tout.

On peut et on doit être coquette, non-seulement pour soi, mais pour ses enfants, pour sa maison, pour son intérieur, pour son mari.

Vous le voyez, envisagée ainsi, la coquetterie devient une véritable qualité, et cette qualité nulle de nous n'a le droit de la dédaigner ou d'oublier de la pratiquer; elle n'exige ni la fortune, ni l'oisiveté.

On trouve toujours le temps de se laver les mains; une femme doit toujours trouver le moyen d'être coquette.

Il faut peu de chose pour cela, et souvent le bonheur en dépend.

Soyons donc coquettes, honnêtement coquettes, et je vous assure que personne ne songera à s'en plaindre.

LE JEU DE DAMES

Nos nouveaux abonnés qui s'intéressent au Jeu de Dames devront voir le numéro du 2 décembre dernier pour les explications.

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Allard, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

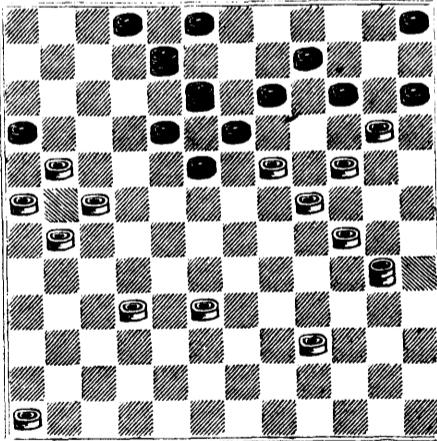
Vu la quantité de problèmes que nous recevons pour être publiés, nous en publierons de temps à autres en chiffres comme celui que nous publions aujourd'hui.

PROBLÈME No. 16

PROBLÈME DU CONCOURS

Par G. Massé, Montréal

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 14

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. It lists moves for both sides, such as 26 à 21, 27 22, etc., leading to a final position where the Blancs win.

Solutions justes du Problème No. 14

Montréal.—T. Berthiaume, C. Labelle. Lanson.—Georges Landry.

Autres Solutions du Problème No. 13 Montréal.—Hector Pellerin, C. Bourduas, L. H. Charbonneau. Marlboro, Mass.—Jacob Vigeant.

Dans le problème de M. T. Berthiaume, publié la semaine dernière, il s'est glissé une erreur typographique: le pion qui se trouve sur la case 56 doit être placé sur la case 44.

PROBLÈME No. 17

Par P. Xavier Gravel, Cochinata, Mass.

Placez des pièces noires sur les cases suivantes: 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 20, 21, 25, 26, 27, 32, 33, 36, 42. Blancs: 31, 39, 30, 40, 45, 46, 51, 54, 56, 63, 65, 67, 69. Les Blancs jouent et gagnent. Il ne faut pas oublier que les chiffres accompagnés d'un astérisque (\*) désignent une Dame.

Dans tous les bâtiments, le soin le plus particulier devrait être pris pour laisser un espace ouvert entre les tuyaux par lesquels l'air chaud est conduit et les bois qui les environnent; et, si cette précaution était toujours prise, les feux qui doivent leur origine au contact des bois et des conduits de chaleur, seraient bien plus rares.

Une autre précaution, plus utile aussi, est une police d'assurance de la Stadacoma, compagnie d'assurance contre le feu, dont le siège est No. 13, Place-d'Armes, à Montréal, qui règle la prime sur le risque réel à couvrir et non sur un tarif général et fixe dont les clauses confondent tous les riches sous le même taux.

Prix du Marché de Détail à Montréal.

Table listing market prices for various goods including flour (FARINE), grains (GRAINS), legumes (LEGUMES), dairy products (LAITIÈRE), poultry (VOLAILLES), meats (VIANDES), and other items with their respective prices in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as beef, veal, mutton, and hogs, categorized by quality and weight.

A LOUER.

DEUX MAISONS DE PREMIÈRE CLASSE dans Abbotsford Terrace, rue Ste. Catherine Ouest, angle de la rue Stanley, en très-bon ordre, à l'épreuve des rats et bien drainée.

S'adresser à JAMES MUIR, Agent d'Immeubles, Ou à GEO. B. BURLAND.

A LOUER.

DEUX BUREAUX au premier étage de la bâtisse faisant l'angle des rues Bleury et Craig. Aussi UN ÉTAGE ENTIER de la même bâtisse, convenable pour des bureaux ou une manufacture.

S'adresser à G. B. BURLAND, 7-7-14 115, rue St. François-Xavier.

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE, PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR, AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmantes. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, le Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante. Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875. Vendu chez le DR. GAUTHIER, 7-1-11 190, Rue St. Laurent.

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—A. M. LEICESTER & CIE., Fabricants de Pianos, 845 et 847, Rue St. Joseph, Montréal. 7-1-48

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital, - - - - \$6,000,000

Actif Disponible, - - - - pres de - \$1,200,000



OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL. Gérant Général: ALFRED PERRY. Sec. et Trés.: ARTHUR GAGNON. Assist.-Gérant: DAVID L. KIRBY. Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

ACTIF EN OR

Table listing gold assets including bonds, stocks, and other securities with their respective values.

PASSIF

Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, et divers Comptes dûs par la Compagnie \$149,291 59

Assure tous les Risques d'Incendie, ainsi que les Bâtiments voyageant dans les eaux intérieures et leurs Cargaisons, et les Frêts et Cargaisons des Navires à vapeur et à voile Océaniques de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL 7-1-45

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soigneuses ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Régénérateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 80 ans. PRIX, 50 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poumons. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurent pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasures, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puisse du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, affranchis, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE, (LIMITÉE.) MONTREAL, 7-8-52-15

Coutellerie FOURCHETTES ET CUILLERES, HUILLIERS, plaqués à prix réduits. Aussi venant d'être reçus: CAGES D'OISEAUX, CAFETIÈRES FRANÇAISES à jambique et PLUMEAUX FRANÇAIS, chez L. J. A. SURVEYER, 7-1-18 524, Rue Craig, Montréal.

Corniches ROULEAUX ET ANNEAUX, aussi BARRES D'ESCALIERS, la plus grande variété dans les derniers goûts, chez L. J. A. SURVEYER, 7-1-18 524, Rue Craig, Montréal.

LE RANGE

ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le "NEW ENGLAND"

Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en en faisant l'inspection.

MEILLEUR & Cie.,

652, RUE CRAIG, Près de la Rue Bleury.

MACHINE A LAYER DE BUNNELL,

TORDEUSE ET REPASSEUSES, Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c. 7-1-16

CARLESANG, C'EST LA VIE'

CELEBRE PURIFICATEUR DU SANG DE CLARKE

(Marque de Commerce—"Blood Mixture.") LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,

nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infailible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente. Il guérit les Vieilles Plaies

les Plaies Ulcérées sur le Cou les Plaies Ulcérées sur les Jambes les Boutons Noirs sur la Figure le Scorbut et ses suites les Ulcères cancéreux les maladies du Sang et de la Peau les Enflures Glandulaires Élimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause. Comme ce mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité. Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisses, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour préparer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MÉDECINES PATENTÉES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECAIRES' HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario:

EVANS, MEROER & Cie., MONTREAL Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 7-1-22

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée au Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.